

Dr Choguel Kokalla Maïga au corps diplomatique : « Le Mali n'est pas seul et ne sera jamais isolé »

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 09 FEVRIER 2022

1033

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Cadre Stratégique Permanent

Les explications du ministre Wagué



Réformes Institutionnelles, Politiques et
Sécuritaires : Le CESC joue sa partition



Programme Right2Grow : L'absence d'une ligne
budgétaire pour la Nutrition et le Wash regrettée



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

08 Fev.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1116

Nouveaux cas confirmés

12

Nouveaux guéris

23

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

27 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
06 cas graves en soins intensifs
2181 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 227

Guéris

27 019

Décès

715

dont 1576 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.18



P.27



/ Une /

Cadre Stratégique Permanent : Les explications du ministre Wagué

P.4

/ Brèves /

Mali vs France : Choguel Maïga accuse la France et Takuba de vouloir « diviser » le Mali

P.11

Koulouba : Le Président de la Transition a reçu le nouvel ambassadeur du Mali à Koweït

P.11

Éventuelle candidature du Colonel Goïta aux présidentielles à venir : Les partis Adema et RPM seraient-ils à la manœuvre pour baliser le terrain ?

P.12

Primature : Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, édifie les ambassadeurs sur l'actuelle Transition

P.12

Paix et réconciliation au Mali : Le gouvernement et le CSP signe un "accord de principe"

P.13

Farabougou : Visite du Commandant Secteur 5 de l'opération MALIKO

P.13

/ Actualité /

Mali : « 58 soldats français morts... pour l'incurie stratégique des politiques »

P.16

L'Union Européenne sanctionne le Mali : Cinq responsables maliens épinglés

P.18

Programme Right2Grow : L'absence d'une ligne budgétaire pour la Nutrition et le Wash regrettée

P.19

/ Politique /

Moussa Djambala, analyste politique : « La révision de la charte apportera plus de cohérence à la Transition »

P.21

URD : 11 cadres exclus et 19 suspendus

P.23

Dr Choguel Kokalla Maïga au corps diplomatique : « Le Mali n'est pas seul et ne sera jamais isolé »

P.24

Propositions face aux sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA : Les universitaires ont remis leur contribution au PM Choguel K. Maïga

P.27

Réformes Institutionnelles, Politiques et Sécuritaires : Le CESC joue sa partition

P.28

/ Culture & société /

Homélie jubilé sacerdotal d'or de l'Abbé Paul Somboro le 06/02/2022 à Sevaré

P.29

/ International /

Procès Sankara : 30 ans de prison requis contre l'ancien président Blaise Compaoré

P.32

Soudan : Nouvelle mobilisation contre le coup d'État fortement réprimée

P.32

/ Sport /

Bilan de la CAN 2022 : Ce qu'il faut retenir de cette édition au Cameroun

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Cadre Stratégique Permanent

Les explications du ministre Wagué

Devoir de redevabilité oblige, le ministre de la réconciliation de la paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale, le colonel major Ismaël Wagué était le dimanche 6 février 2022, face à la presse. Il s'agissait pour lui d'apporter des éléments d'éclaircissements sur la mission effectuée en Italie. Cette mission s'inscrivait dans le cadre de la recherche de solution pour un rapprochement de positions sur le cadre stratégique permanent (CSP) initié par les mouvements signataires de l'accord d'Alger. Cette mission avait cristallisé les débats entre des positions antagonistes. Il était donc opportun pour le chef du département du minis-

tère de la réconciliation de la paix et de la Cohésion nationale, chargé de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale de donner des éclairages. Le colonel major Ismaël Wagué sans langue de bois a fait la genèse de la création du cadre. A l'en croire, la compréhension de l'État par rapport à ce cadre était que cela puisse servir de point de réconciliation entre les mouvements et les communautés. L'une des difficultés de la compréhension sur le terrain était les divergences des points de vue. Une partie des communautés ne se sentait pas concernée dans la mesure où elle pensait que les mouvements ne sont pas forcément leurs représentants légitimes, a-t-il déclaré. Convaincu de la nécessité de d'aplanir les dis-

sensions, le ministre Wagué a estimé que la mise en place de ce cadre peut servir d'emprunt pour essayer de trouver une solution aux difficultés de réconciliation entre les mouvements eux-mêmes et les communautés. En dépit de cette nécessité, il a déploré, qu'au début ils n'ont pu trouver le point de consensus pour pouvoir travailler avec ce cadre. Le gouvernement a posé certaines conditions, notamment le déplacement d'une délégation gouvernementale pour les premières discussions concernant Kidal. Et de poursuivre qu'en amont il y a eu des rencontres à Bamako pour essayer de trouver quel pouvait être le rôle du gouvernement ? Quelle va être la représentativité du gouvernement



dans ce cadre ? « Malheureusement, les mouvements initiateurs et le gouvernement n'ont pas pu trouver un point d'accord. Parmi les points de divergences, on peut citer entre autres : le gouvernement devrait prendre la tête du cadre, que le mouvement soit ouvert à tous les mouvements et à d'autres personnes. Aussi, tout ce qui concerne les questions régaliennes, notamment la finance, la diploma-

tie, la défense et la sécurité et le partenariat avec l'extérieur puissent être partagées avec les canaux de l'État. « Que ce cadre soit non permanent pour qu'on puisse avoir une avancée sur l'accord. Nous n'avons pas pu nous comprendre avec nos frères du nord pour qu'on puisse coexister ensemble dans ce cadre avec les orientations stratégiques avec une visibilité claire », a-t-il regretté.

Par ailleurs, le Colonel Wagué a précisé que les italiens qui sont à l'origine de la mise en œuvre de ce cadre stratégique permanent ont pris langue avec le gouvernement pour expliquer le bien-fondé de la démarche. Selon eux, l'objectif du cadre n'était pas de créer de problèmes entre les Maliens et n'était aucune-ment une manière de s'ingérer dans les affaires de l'État Malien. « C'est à l'issue de cette rencontre qu'ils ont décidé d'inviter les mouvements pour discuter avec l'orientation et l'idée que le gouvernement entend de ce cadre. Chemin faisant, un consensus a été dégagé. C'est ainsi que le gouvernement a été invité à Rome pour prendre part à la rencontre avec les mouvements signataires. J'ai constaté que les préoccupations et les attentes du gouvernement ont été prises en compte. En tant que ministre de la réconciliation, je me suis retrouvé dans ce qui était demandé. A l'issue de cette rencontre, on a décidé de venir se retrouver à Bamako pour commencer à travailler de façon étroite et se donner un mois dans le dessein de travailler sur la nouvelle structure qu'on a décidé de mettre en place. Parmi les points de consensus, il y a élargissement du cadre à d'autres couches sociales et le fait que le gouvernement soit intégré pour prendre le leadership dès le début. Le gouvernement s'est engagé à soutenir ce cadre et à trouver des partenaires pour financer ses activités », a-t-il promis.

■ Ibrahim Sanogo



■ Ammy Baba Cisse



Chaque joueur Sénégal obtient une prime spéciale de 50 millions et un terrain de 300m2 à Dakar et un autre à Diamniadio.

■ Master Ti



URGENT #Burkina #Procès_Sankara : Le parquet a requis 20 ans de prison ferme contre Gilbert Diendéré. Il demande la même peine contre Bossobè Traoré taupe présumée de la sécurité de Thomas Sankara, Nabonsséindé Ouédraogo et Idrissa Sawadogo, membres supposés du commando du 15 octobre.
Source : ©Radio Oméga



■ Un Rêve, Une Émotion, un Éclat De Rire



Je m'appelle Rayane , j'ai cinq ans et en ce 5 Février , après cinq longs jours sous terre , je suis enfin délivré ! Ne me pleurez pas , vous avez tout fait pour moi . Vous avez déplacé une montagne pour moi ! Je ne peux vous remercier de vive voix mais chaque grain de sable que vous avez déplacé est témoin de ma gratitude .
Je vole pour être bercé par cette rivière dont je porte le nom , je vole pour un Éden qui est promis à ces enfants du monde qui méconnaissent les guerres et les conflits .
J'ai rempli mon devoir et je repars serein et quiet . Restez surtout comme vous êtes : solidaires et fraternels , la vie mes amis ne vaut pas une bagatelle ! J'en suis la preuve !
Maman , papa ne me pleurez pas , je n'ai point souffert dans les pans obscurs du puits , je n'ai point connu les affres ni de la faim, ni du froid , ni de la peur . Tes bras bienveillants maman ne m'ont jamais quitté . Les chansons par lesquelles tu me berçais quand j'étais petit ne m'ont point quitté et ma brebis blanche qui me réchauffait sans cesse me contait des histoires bien drôles !
Ne me pleurez point mes amis . Merci pour vos prières qui me parvenaient dans les tréfonds de la terre et si vous m'aimez vraiment , promettez moi de protéger les autres enfants des aléas de la vie et

surtout évitez de vous faire du mal pour toutes ces futilités qui emplissent votre vie d'adultes .
Merci mon pays . Merci à tous ceux qui priaient pour moi . C'est à mon tour de prier pour vous.
Habiba Touzani Idrissi.



■ Gouvernement du Mali



#NOUAKCHOTT

Depuis ce matin le Ministre des Affaires Religieuses du Culte et des Coutumes Docteur Mahamadou KONE et son homologue en charge de la réconciliation et une forte délégation Malienne des leaders religieux, participent à la 02eme édition de la Conférence Africaine pour la Paix à Nouakchott. La cérémonie d'ouverture était présidée par le Président de la Mauritanie Mr Gazouani et elle a été marquée par des interventions du représentant des États-Unis d'Amérique au Nouakchott, de Monsieur Anadif de l'UNOWAS, de l'Égypte et du Grand cheick Cheick Abdoulaye boum beya initiateur de ce projet.



■ FIGARO DU MALI



#URGENT: Démenti à la suite de fausses informations attribuées au ministère de l'Économie et des Finances sur les réseaux sociaux.

Des fausses informations faisant état de : « Subvention gouvernementale à tous les entrepreneurs du pays! » sont diffusées par des personnes malveillantes sur les réseaux sociaux à travers la page Facebook : <https://www.facebook.com/104734825466205/posts/104763392130015/>

L'intégralité du faux message est le suivant :

« ANNONCE IMPORTANTE POUR LES ENTREPRENEURS!

Nous avons établi un partenariat avec l'Agence malienne de développement et GEN pour soutenir les PME avec des subventions financières pour les aider à se remettre de la crise économique. Les personnes/entités intéressées souhaitant être incluses dans ce programme de financement doivent en savoir plus et s'inscrire en ligne ici <https://tinyurl.com/yckvr26x>».

Le Ministère de l'Économie et des Finances apporte un démenti à ces fausses informations et vous informe que sa page Facebook officielle est accessible à travers le lien suivant : <https://www.facebook.com/mefmali> qui porte la certification (en couleur bleue) du groupe Facebook.

Toute autre information diffusée en dehors de ses canaux de communication officiels n'est pas à prendre en considération.

Le ministère de l'Économie et des Finances compte sur la vigilance de tous.



■ Fabre F4 Officiel



Ce n'est pas le gardien du Bayern Munich, il n'a jamais joué au Real Madrid ou au FC Barcelone, il est loin du Paris Saint-Germain, il n'a jamais connu

la premier league, il n'a jamais les couleurs de la vieille dame ou du Milan AC. Mes dames et messieurs voici Abou Gabal Alias Gabaski le gardien du Zamalek, il a éliminé à lui seul 3 prétendants au titre : Côte d'Ivoire Maroc et le Cameroun, il a fait rempart face aux lions de la Teranga, pour moi c'est le meilleur gardien de cette Can



■ La puissance du football



HOMMAGE À MARC VIVIEN FOE !

Aujourd'hui, je tiens à rendre un vibrant hommage à ce guerrier décédé le 26 Juin 2003 au stade Gerland de Lyon.

L'un des leader emblématique des vestiaires des lions Indomptables du Cameroun, il avait l'habitude de répéter à ses coéquipiers : "Nous devons tout donner sur le terrain pour le peuple camerounais même si on doit y laisser notre vie".

Joueur exemplaire, le natif de Nkolo Il a toujours su trouver les mots pour motiver ses coéquipiers.

'Marco' comme tout le monde l'appelait a eu une carrière couronnée de succès :

Champion de France en 1998 avec le RC Lens

Champion de France en 2002 avec l'Olympique Lyonnais

Vainqueur de la coupe du Cameroun en 1993 avec le Canon de Yaoundé

Vainqueur de la coupe de la ligue en 2001 avec l'Olympique Lyonnais

Vainqueur de la coupe d'Afrique des Nations en 2000 et en 2002

64 apparitions sous les couleurs du Cameroun

Il a inspiré tellement de jeunes camerounais et il restera à jamais une légende.

[La puissance du football



La Renaissance 225



MAGNIFIQUE ! Les joueurs sénégalais ont défilé dans les rues de Dakar avec la Coupe d'Afrique ! Des milliers de supporters ont acclamé leurs héros dans une énorme ambiance La joie et la fierté d'un peuple



Cet après-midi, on (Jigiya Kura) a reçu la visite de l'association des ressortissants de la région de Niono. Cette association regroupe plusieurs autres associations et regroupements Nionois. Après un exposé détaillé de Jigiya Kura par son président Fousseyni Amion Guindo, ils ont décidé de rejoindre Jigiya Kura afin de bâtir le nouveau Mali ensemble.

Hamza B Sow porte-parole de Jigiya Kura



Moussa Yoro Diallo



Révision de la charte de la transition : On ne change pas la règle du jeu en cours de jeu. Le gars est arrivé en héros et risque de partir à zéro. Croyons au temps !!!

Yeah Samake



CHERS AMIS,
J'ai eu l'honneur d'être invité à New Jersey pour une visite de travail de deux jours par Hitesh K Bhatt et Kim Bhatt de Bhatt Foundation Inc.. L'objet de la visite était d'explorer les voies d'un partenariat stratégique entre la Fondation Empower Mali et la Fondation Globale Bhatt pour le renforcement des plateaux techniques des hôpitaux au #Mali. En marge des sessions de travail à la Fondation Globale Bhatt, Hitesh et Kim ont organisé une réception avec plusieurs entrepreneurs dans leur réseau de partenariat pour échanger sur les opportunités d'investissement au Mali. La visite à la Fondation Globale Bhatt a été très productive. Les résultats obtenus seront annoncés dans un communiqué qui est en

cours de rédaction.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR
#ToLeadIsToServe
Ministère de la Santé et du Développement Social
Primature du Mali
Présidence de la République du Mali



■ Mahamadou Kane

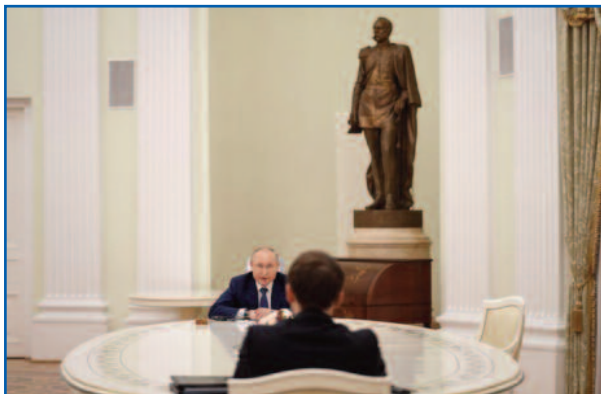


En Chine, une loi en vigueur depuis le 1er janvier 2022 punit les parents des enfants mal éduqués

■ Emmanuel Macron



Officiel du gouvernement - France
Pour préserver la stabilité, la paix et réenclencher des mécanismes de confiance pour notre Europe, notre devoir est de travailler ensemble. Nous sommes l'un et l'autre convaincus qu'il n'y a aucune solution raisonnable qui ne passe par le dialogue. Alors, continuons.

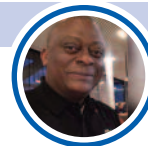


■ Housseyne Ag Issa



#Sahel #Mali Des sources proches du #JNIM (non officielles) ont rapporté que le bilan des affrontements des derniers jours avec #Daech dans le #Gourma malien, jusqu'à la frontière avec le #burkina_faso, une dizaines de morts côté Daech, 03 blessés dans les rangs du JNIM.

■ Serge Daniel



#Mali-Affaire du journaliste malien Birama Touré disparu depuis 6 ans:Le tribunal de la C 4 de Bko (qui a secoué le cocotier) en est dessaisi ce 8/02/au profit du tribunal de la C 6.Motif? Le Procureur I.H.Touré aurait trop d'influence sur le juge d'instruction selon des avocats

■ Larmes des pauvres



#Mali -- #Mopti deux (2) miliciens de Dan na amassagou ont été tués dans un accrochage avec un groupe djihadiste ce dimanche 6 février à 4 km au sud-est de #Douentza a-t-on appris d'une source locale.

■ Mamadou Ismaila KONATE



Ai eu le plaisir de participer il y'a quelques années à une conférence à laquelle prenaient également part les frères Igor et Grichka BOGDANOFF, tous deux décédés de Covide. Une pensée pour eux et sincères condoléances à leurs suites...#Bogdanoff #Sciences #Covide19 #Vaccins





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Mali vs France : Choguel Maïga accuse la France et Takuba de vouloir « diviser » le Mali



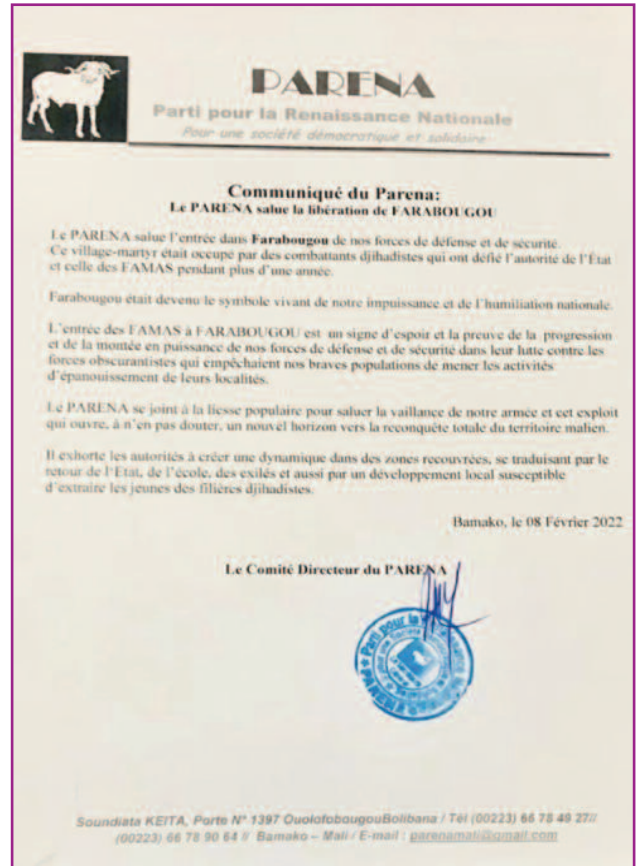
Nouvelle charge contre la France, lundi 7 février, du Premier ministre malien Choguel Maïga. À la Primature, où il recevait les diplomates accrédités à Bamako, il a notamment accusé Paris d'avoir cherché la « partition » du Mali. Il a par ailleurs marqué les réserves de son pays contre la force européenne Takuba, chargée de lutter contre les jihadistes dans le Sahel, avant de critiquer encore une fois les sanctions de la CEDEAO contre son pays.

Devant les diplomates accrédités à Bamako, le Premier ministre malien a consacré la première partie de son intervention à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Choguel Maïga a encore une fois qualifié « d'illégitime et d'illégales » les sanctions prises contre son pays par l'institution sous-régionale. Mais pour lui, la brouille est passagère, comme s'il laissait entrevoir une sortie de crise avec la CEDEAO. Il a également évoqué encore une fois les relations de son pays avec Paris. La France, comme d'autres pays européens, accuse le Mali d'utiliser sur le terrain local des mercenaires de la société russe Wagner... ce que dément Bamako. Choguel Maïga, à son tour, évoque des éléments de forces Barkhane en choisissant un adjectif : « C'était des légionnaires français, j'allais dire des mercenaires, qui exerçaient au sein de la force Barkhane. ». La sécurité du Mali est la priorité des priorités, a-t-il poursuivi, avant de marquer une pause sur les forces européennes anti-jihadiste : « Takuba, c'est pour diviser le Mali. C'est "le sabre", en (langue) songhai et en tamasheq, ça n'est pas un nom qui a été pris par hasard », a-t-il dit. Le chef du gouvernement malien a terminé par un plaidoyer pro-domo de son pays, en insistant que « le Mali tient au respect de ses engagements internationaux ».

Source : RFI

Koulouba : Le Président de la Transition a reçu le nouvel ambassadeur du Mali à Koweït

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a reçu le nouvel Ambassadeur désigné du Mali à Koweït, Aly Ould Ahmed. Le nouveau diplomate malien était venu prendre conseil auprès du Chef de l'État et s'enquérir des di-



rectives et orientations dans le cadre du développement des relations bilatérales entre le Mali et le Koweït.

« Nous avons sollicité du Président son accompagnement. Ce qui s'est traduit par des conseils qu'il a bien voulu nous prodiguer et qui sont d'une importance capitale, mais aussi et surtout des recommandations et des directives que nous avons écoutées avec beaucoup d'attention. Ceci est pour nous une feuille de route qui nous permettra de mener à bien notre mission : celle d'intensifier les relations bilatérales entre le Mali et l'État du Koweït auprès duquel le président a bien voulu nous investir de cette charge d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et pour la première fois avec résidence à Koweït City », a expliqué le nouveau diplomate à sa sortie d'audience.

Source : Présidence de la République du Mali

Éventuelle candidature du Colonel Goïta aux présidentielles à venir : Les partis Adema et RPM seraient-ils à la manœuvre pour baliser le terrain ?



A Bamako, une éventuelle candidature à la présidence, dans les mois à venir, du Colonel Assimi Goïta a été évoquée ce week-end par l'ex-Ambassadeur de la France au Mali, M. Nicolas Normand qui suit de très près l'actualité politique dans notre pays. Cette révélation qui intervient en pleine concertation de la révision de la Charte de la Transition et de la loi électorale par le Conseil National de la Transition (CNT) fait évidemment beaucoup réagir. Les interrogations sur les intentions présidentielles du Colonel Assimi Goïta sont évidemment plus que jamais (re)lancées par cette révélation médiatique.

A en croire l'ancien ambassadeur de France au Mali, deux grands partis de la scène politique au Mali seraient déjà à l'œuvre pour soutenir M. Goïta dans cette aventure. « M. Mamadou Diarrassouba du RPM et M. Marimantia Diarra de l'ADEMA sont dans la manœuvre au sein de leur formation politique pour que le Colonel Assimi Goïta démissionne de l'Armée pour être leur candidat commun en vue de la prochaine élection présidentielle au Mali », peut-on lire sur la page Facebook du diplomate français. M. Normand va plus loin en disant que d'autres actions robustes sont attendues bientôt pour mettre au point une synergie d'acteurs politiques et de la société civile visant à défendre la candidature du Colonel Goïta. « Ils comptent (M. Mamadou Diarrassouba du RPM et M. Marimantia Diarra de l'ADEMA, ndr) lancer une plateforme regroupant d'autres partis politiques, des associations et des acteurs de la société civile », précise-t-il. Ce n'est pas la première fois que l'on évoque une possible candidature du président Goïta lors des élections dans les mois à venir. En mars 2021, l'ex membre du CNT Issa Kaou N'Djim affirmait haut et fort : « Assimi sera notre candidat, le candidat du peuple ! Il va gagner les élections. »

Source : Le Soir de Bamako

Primature : Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, édifie les ambassadeurs sur l'actuelle Transition



Invités dans la pure tradition de dialogue sur la situation du Mali en général et l'option prise par les autorités de la Transition, les ambassadeurs ont été totalement édifiés par l'exposé d'un style magistral du Premier ministre.

CHOGUEL KOKALLA MAÏGA, a d'abord décrit avec précision l'histoire récente du Mali depuis les dernières élections Présidentielles, tenues en 2018.

L'exercice consiste pour le Premier ministre, à expliquer la spécificité de la Transition malienne afin que tous comprennent le caractère incontournable des missions assignées.

On ne saurait de bonne foi, dès lors, ramener la crise malienne à une simple question électorale.

Au nom d'un retour à l'ordre constitutionnel comme si cela était aujourd'hui possible et suffisant, le Mali est victime de sanctions à la fois illégales, illégitimes, injustes et inhumaines. Au moment même où on s'attend à un élan de solidarité de la part des amis du Mali.

Ce qui nous oppose aujourd'hui à la CEDEAO est la différence de grille de lecture de cette situation du Mali, dira Choguel Kokalla Maïga.

Une lecture qui ne tient pas compte des aspirations profondes du peuple malien au changement. NON et non, dira Choguel Kokalla Maïga, la Transition malienne n'est pas classique, elle est le couronnement d'un soulèvement nourri par une soif ardente de justice, de paix, de réformes profondes, autant de questions qu'il faut traiter ici et maintenant. Ces questions, a martelé Choguel Kokalla Maïga, s'inscrivent dans un ordre de priorité élevé. Le paradoxe dans cette situation est le fait de violer toutes les dispositions communautaires, pour imposer des sanctions inhumaines au peuple malien. Le Mali, dira le Chef du gouvernement, ne se laissera pas vassaliser. Cela est fini. Aucune provocation, aucune intimidation, ne nous fera dévier de cette voie qui consiste à répondre aux aspirations du peuple malien meurtri par tant de trahisons. Le paradoxe, c'est le fait de constater que le déploiement massif sur le terrain est inversement proportionnel aux massacres... Notre conception de partenariat est l'écoute mutuelle, le respect mutuel et non les injonctions, les ingérences, a-t-il déclaré.

Source : CCRP/Primature

**Paix et réconciliation au Mali :
Le gouvernement et le CSP signe un
"accord de principe"**



Dans un communiqué publié le 4 février 2022, le Cadre Stratégique Permanent (CSP) a informé l'opinion nationale que sur invitation de l'ONG Arapacis, ses leaders et une délégation du Gouvernement, conduite par le Colonel Ismaël Wagué, ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, chargé de l'Accord pour la paix, et une autre de la deuxième tendance de la Plateforme ont séjourné à Rome (Italie) du 30 janvier au 3 février 2022. Cette invitation avait pour but de s'entendre sur les modalités d'adhésion, de direction et de participation audit cadre.

Selon ledit communiqué, le CSP, se voulant inclusif, a pris part à cette réunion de Rome. C'est ainsi qu'après trois jours d'intenses échanges, un document intitulé « Accord de principe de Rome » a été signé entre les parties présentes. Ensuite, plusieurs points d'accord ont été énumérés dans le document, parmi lesquels une large ouverture du CSP à d'autres composantes. Il s'agit de l'adoption d'une devise pour le CSP, une présidence tournante entre les parties membres du CSP et l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord. Aussi, souligne-t-il que le Gouvernement s'engage à accompagner et appuyer les actions du CSP allant dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale. Par ailleurs, le Cadre Stratégique Permanent a remercié le Gouvernement italien et l'ONG Arapacis Initiative pour n'avoir ménagé aucun effort afin de faciliter ces discussions qui ont abouti à cet accord accepté de tous. Le CSP a également félicité le ministre la Réconciliation et les différentes parties présentes à ces discussions pour ces échanges fraternels et conviviaux qui ont abouti aux résultats escomptés. « Enfin, le Cadre Stratégique Permanent informe qu'il organisera dans

**Farabougou : Visite du Commandant
Secteur 5 de l'opération MALIKO**



Le Commandant du Secteur 5, Théâtre Centre de l'opération Maliko, le Colonel Didier Dembélé, a effectué une visite de terrain, le lundi 7 février 2022, à Farabougou.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'acheminement des vivres dans cette localité par les FAMA. Il était accompagné par le Lt-colonel Samba Abdoulaye Soussoko, Coordinateur du Sous-secteur Ouest. Dès son arrivée, le Commandant Secteur 5, le Colonel Didier Dembélé, s'est rendu chez les autorités administratives et coutumières du village, avant de venir s'entretenir avec la troupe.

Le Colonel Didier a indiqué qu'il est porteur d'un message des plus hautes autorités de la Transition. Il s'agit d'un message de solidarité à l'endroit de ce village tant éprouvé par le fléau du terrorisme.

Le Com-secteur a fait savoir que ces braves populations, qui ont tant souffert, ne méritent plus un tel sort. Ainsi, les actions qui sont en train d'être menées actuellement s'inscrivent dans un cadre humanitaire, pour soulager et stabiliser cette partie du territoire qui fût un havre de paix, de culture avec une grande contribution dans l'économie locale.

Source : Forces armées maliennes

le plus bref délai une réunion extraordinaire de son comité d'orientation politique pour examiner le contenu de cet accord de principe, afin de le respecter conformément à l'engagement pris et s'atteler à sa mise en œuvre », indique le communiqué. Avant d'en appeler à l'accompagnement de toute la communauté internationale, et particulièrement la médiation internationale au Mali, en vue de faire de cet accord de principe une opportunité pour booster la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Fily SISSOKO / Source : Tjikan

www.malikile.com



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



MOBILIER DE BUREAU



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Mali : « 58 soldats français morts... pour l'incurie stratégique des politiques »

Jean-Loup Bonnamy, Géo-politologue et professeur agrégé de philosophie, dresse un résumé de nos erreurs au Mali où notre ambassadeur vient d'être renvoyé, et des faillites politiques de ce pays qui ont conduit à la situation actuelle.



Rien ne va plus entre le Mali et la France. Pourtant, souvenez-vous, tout avait bien commencé : début 2013, les troupes françaises étaient acclamées par la foule. Aujourd'hui, le Mali renvoie notre ambassadeur. Comment en est-on arrivé là ? Retour en 2020, quand le président malien Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), proche de la France, est renversé par un putsch. Les putschistes se divisent alors en factions rivales. Le président de transition, et son Premier ministre sont arrêtés par le vice-président de transition, l'officier Assimi Goïta, qui devient le nouveau président de transition, à la tête d'une junte militaire. Les relations entre la France et cette junte sont exécrables, Emmanuel Macron ayant fustigé l'attitude de « ce qui n'est même pas un gouvernement ». Bien sûr, les nouvelles autorités maliennes sont loin d'être irréprochables. Elles s'enferment dans la provocation et l'ingratitude, alors que 58 soldats français sont déjà morts au Mali. Elles se leurrent en pensant que les mer-

cenaires de la société privée russe Wagner seront efficaces sur le terrain. Wagner sera grassement payée mais ne pourra pas faire le quart de ce que l'armée française fait gratuitement dans le cadre de Barkhane.

Il faut voir dans cet appel à Wagner le signe d'un lien ancien entre la Russie et le Mali. En effet, Modibo Keïta (1960-1968), qui fut le premier président du Mali indépendant, tenait un discours socialiste et tiers-mondiste, qui l'amena à nouer des partenariats avec l'URSS : des cadres soviétiques vinrent au Mali et de nombreux Maliens, civils et militaires, furent formés en URSS. Mais recourir à Wagner, c'est aussi, pour les membres de la junte, avoir une garde prétorienne étrangère pour assurer leur sécurité plus fiable que des militaires maliens tentés de devenir putschistes à leur tour.

« La seule chose qui doit nous guider est la recherche de notre intérêt et de la stabilité, sans donner des leçons de morale ou de démocratie. »

Cependant, la position française à l'égard de

la junte n'est pas non plus exempte de tout reproche. Tout d'abord, par son incurie et son inefficacité, l'ancien Président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) avait lui-même créé la situation explosive à l'origine du putsch qui l'a renversé. Ensuite, comme le rappelle le politologue Guillaume Bigot, la doctrine de la diplomatie française, depuis la présidence du général de Gaulle, consiste à « reconnaître les États, indépendamment des régimes » et à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des pays étrangers. C'est en vertu de ce principe que de Gaulle a reconnu la Chine communiste. La seule chose qui doit nous guider est la recherche de notre intérêt et de la stabilité, sans donner des leçons de morale ou de démocratie. Il convient donc de ne pas s'engager à l'égard de la junte dans une logique de surenchère et d'escalade, essentiellement basée sur l'ego et l'affect.

Enfin, les autorités maliennes ont le sentiment d'un deux poids, deux mesures, appliqué hypocritement par la France à leur détriment. En

effet, la France reconnaît sans difficulté les gouvernements autoritaires de très nombreuses autres dictatures africaines ou moyen-orientales, entretenant même d'excellentes relations avec certains d'entre elles.

« La France est prisonnière de son propre récit officiel : depuis 2013, les autorités françaises affirment combattre le djihadisme international au Mali. Et on ne saurait négocier avec les terroristes. Or, ce narratif est en grande partie inexact. »

Mais la raison principale de la brouille entre la France et le Mali est le souhait de la junte de négocier avec certains groupes rebelles. Ici, la France est prisonnière de son propre récit officiel : depuis 2013, les autorités françaises affirment combattre le djihadisme international au Mali. Et on ne saurait négocier avec les terroristes. Or, ce narratif est en grande partie inexact. On peut diviser les rebelles islamistes au Mali en deux catégories : d'une part, les rebelles poursuivant bien un authentique projet califal et djihadiste, comme la branche locale de Daech (EIGS). Mais ce n'est pas avec eux que la junte négocie. D'autre part, les rebelles dont la révolte est avant tout locale et ethnique.

En effet, les membres de cette principale catégorie de rebelles sont surtout des nomades Touaregs et des Peuls, c'est-à-dire des ethnies d'éleveurs en conflit séculaire avec les ethnies d'agriculteurs sédentaires qui dominent politiquement le Mali. Ces conflits se jouent autour de choses très concrètes, comme les points de passage pour la transhumance du bétail ou l'accès aux puits, et sont envenimés par l'explosion démographique (50 % de la population malienne a moins de 15 ans), le réchauffement climatique, la désertification qui fait avancer le Sahel vers le sud...

Pour ces rebelles-là, l'islamisme est avant tout un vernis et ils n'ont nullement le projet d'instaurer un califat ou de commettre des at-

tentats en Europe. Le Mali, qui est un État souverain, a donc raison de dialoguer avec cette catégorie de rebelles si cela peut ramener la paix. Négocier est un acte tout à fait ordinaire dans les affaires politiques et militaires. C'est même bien souvent pour être en position de force lors des négociations que l'on fait la guerre.

À ces enjeux ethniques viennent s'ajouter d'autres questions, comme l'ingérence de l'Algérie (qui soutient certains groupes rebelles et en combat d'autres) ou les nombreux trafics qui pullulent dans la région : migrants, cigarettes, armes, drogue (un tiers de la cocaïne expédiée d'Amérique vers l'Europe transite par le Sahel). Toute cette complexité ethnique, diplomatique, mafieuse... a été masquée par notre obsession pour le seul djihadisme.

Par conséquent, au Mali, nous n'avons pas eu de véritable stratégie de contre-insurrection. Nous nous sommes limités à faire du body count (c'est-à-dire tuer le plus d'ennemis possible), mais nous n'avons rien fait pour « gagner les esprits et les cœurs » des populations, notamment celles les plus tentées par la rébellion. Nous aurions dû multiplier les petites actions civilo-militaires et économiques locales, négocier pour détacher certaines tribus de la rébellion et les mercenariser (c'est-à-dire qu'elles prennent les armes à nos côtés contre les autres rebelles), chercher des solutions politiques... Et comme le souligne le colonel Michel Goya, nous n'avons pas su fixer d'objectifs clairs et réalistes à l'opération Barkhane. Cet échec n'incombe pas à notre armée, qui a fait un travail remarquable, mais aux autorités politiques françaises, aveuglées par le seul prisme djihadiste.

« Les élections ne sont pas une solution, mais une partie et une cause du problème. »

Autre signe d'aveuglement : la France a enjoint aux autorités maliennes d'organiser rapide-

ment des élections. Cette obsession récurrente pour l'organisation d'élections en Afrique trahit une profonde méconnaissance du terrain. Seuls 30 % des Maliens sont alphabétisés. Dans une société totalement dominée par la question de l'appartenance ethnique, les électeurs votent non pas pour un programme mais pour un parti qui représente et défend leur ethnie. Le mécanisme est bien connu et on le voit à l'œuvre dans de nombreux pays africains depuis la décolonisation. Dans un tel contexte, l'élection est vide de sens et aboutit à une pure arithmétique ethnique où les ethnies majoritaires confisquent légalement le pouvoir et privent les ethnies minoritaires de tout espace politique, avec la bénédiction naïve des pays occidentaux. Les minorités ainsi exclues sont souvent poussées à prendre les armes pour défendre leurs droits.

Au Mali, la marginalisation des Touaregs et des Peuls par les ethnies majoritaires a nourri la rébellion. Les élections ne sont pas une solution, mais une partie et une cause du problème. Cela veut-il dire que l'Afrique (et le Mali en particulier) serait inapte à la démocratie et condamnée à la dictature ? Certainement pas. Mais nous devons arrêter de vouloir plaquer de force sur la réalité africaine une conception rigide, procédurière et ethnocentrique de la démocratie occidentale, essentiellement fondée sur le processus électoral. Il faut encourager un modèle démocratique africain adapté aux réalités locales en institutionnalisant les modes de négociations traditionnels entre ethnies et en garantissant constitutionnellement les droits politiques des ethnies minoritaires. « L'erreur est humaine, mais persévérer est diabolique », dit le proverbe. Alors espérons au moins que nous saurons changer complètement de paradigme.

Source : Marianne



L'Union Européenne sanctionne le Mali : Cinq responsables maliens épinglés

L'Union Européenne vient de sanctionner cinq (05) responsables maliens dont le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Ces sanctions consistent en une interdiction d'entrée sur le territoire de l'UE et le gel de leurs avoirs. Il est en outre interdit aux personnes et entités de l'UE de mettre des fonds à la disposition de ces cinq responsables.



L'Union Européenne (UE) a décidé de sanctionner notre pays, le Mali. Une des institutions de l'UE, le Conseil européen a sanctionné ce vendredi 04 février 2022 cinq (05) responsables maliens, entre autres, le Premier ministre de Transition, Dr Choguel Kokalla Maïga, Colonel Malick Diaw, président du Conseil National de Transition (CNT), Colonel Ismaël Wagué et Ibrahima Ikassa Maïga, respectivement ministres de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale et celui de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, et enfin Adama Diarra "Ben le Cerveau" (Conseiller au CNT). Ils sont accusés de faire obstacle à la Transition politique dans ce pays dirigé par une junte, selon un communiqué de l'UE rendu public le vendredi 04 février dernier.

Ces sanctions consistent en une interdiction d'entrée sur le territoire de l'UE et un gel de leurs avoirs. Il est en outre interdit aux personnes et entités de l'UE de mettre des fonds à la disposition de ces cinq responsables.

A la lecture de ce communiqué, on constate sur la liste deux Colonels tous proches du président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. Il s'agit des Colonels Malick N'Diaw et Ismaël Wagué. Ceux-ci sont considérés comme des instigateurs du coup d'Etat du 18 Août 2020, au cours duquel les militaires ont renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta, selon les constats du Journal officiel de l'UE.

En outre, Ibrahima Ikassa Maïga, ministre de la Refondation depuis juin 2021, et Adama Ben Diarra, sont également ciblés pour avoir joué un rôle-clé dans le renversement du président Keita, selon la même source.

Ces cinq responsables ont déjà été sanctionnés par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

En effet, le 07 novembre dernier, lors d'un sommet extraordinaire sur le Mali tenu à Accra, au Ghana, les cinq responsables épinglés par l'Union Européenne figuraient parmi les 149 Maliens sanctionnés par la CEDEAO. L'organisation a aussi pris le 9 janvier une batterie de mesures économiques et diplomatiques vigoureuses à l'encontre du Mali, pour sanctionner l'intention de la junte de se maintenir au pouvoir encore plusieurs années et son refus d'organiser le 27 février, comme elle s'y était initialement engagée, à organiser des élections pour le retour à un ordre constitutionnel.

Youssef SANGARÉ
Source : Le Malien

Programme Right2Grow : L'absence d'une ligne budgétaire pour la Nutrition et le Wash regrettée



La restitution du rapport d'analyse des budgets de l'État sur la nutrition et le Wash a eu lieu, le jeudi 03 février 2022, à l'Hôtel Olympe, sous la présidence du représentant du ministre de l'Économie et des Finances, M. Bèidi Samaké. L'analyse des budgets de l'État dans la perspective de la Nutrition et le Wash a été réalisée dans le cadre du Programme Right2Grow mis en œuvre dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et le District de Bamako.

Il ressort des résultats de l'analyse que bien que la Nutrition et le Wash découlent des politiques ou des stratégies nationales, il n'existe pas de lignes budgétaires propres à ces thématiques dans le budget de l'État.

Selon les données, malgré l'engagement politique de haut niveau visant la Nutrition et le Wash, ces secteurs demeurent sans lignes budgétaires dans le budget national, même si cela est le plus souvent justifié par l'adoption de l'approche programmes-budgets. Par ailleurs, le partage de Wash entre trois Ministères est un facteur majeur pour l'analyse budgétaire. En effet, il est très difficile de dissocier les budgets des différents sous-secteurs.

Le budget de la Nutrition est dilué dans celui de la santé et ne représente qu'à peine 1% de ce budget. Selon les données, le Wash est à cheval sur 3 Ministères : le Ministère des

Mines, de l'Énergie et de l'Eau (eau) ; le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (assainissement), et le Ministère de la Santé (hygiène publique). Le budget est affecté à Wash et chaque sous - secteur a son budget, mais l'eau et l'assainissement ont un budget commun. Donc, il n'existe pas d'inscription spécifique pour le Wash. Le budget étant alloué de façon macro à ces différents Ministères, il est difficile de faire la part des choses. Cependant, il existe une ligne de financement de Wash à travers les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Selon les résultats de l'analyse, il ressort aussi que les engagements pris par l'État pour la nutrition et le Wash ont été respectés à hauteur de souhait, pour le PAMN, les 15% ont été dépassés, même si pour le Wash, au niveau rural des gaps sont à combler.

Des entretiens, il ressort que le budget réel alloué à Wash varie d'une année à une autre, par exemple en 2018, il représente 2,62 % du budget national ; et en 2019, il représente 3,52% du budget national.

Les Recommandations à propos de la nutrition concernent entre autres : la facilitation de la participation des cadres du Ministère de l'Économie et des Finances dans les discussions de Nutrition et du Wash autour du Directeur National de la Planification et du Directeur National du Budget ; la facilitation de la partici-

pation des Ministres en charge des Finances aux réunions de haut niveau sur la Nutrition ; la facilitation de la participation des ministres sectoriels aux réunions de haut niveau sur la Nutrition ; l'organisation des rencontres sur le financement de la nutrition comme le Wash ; l'organisation des dialogues multi acteurs sur la Nutrition ; la mise en place d'un comité de suivi budgétaire ; l'augmentation des 600 millions et renforcer le fonctionnement de la cellule.

Les recommandations concernant le Wash portent sur : la capitalisation et la visibilité de toutes des interventions au niveau du budget ; le renforcement du suivi au niveau du budget ; la mise en place d'un cadre de concertation de tous les acteurs pour influencer l'État ; l'appui des organisations de la société civile sur le suivi et l'analyse budgétaire et le plaidoyer pour plus de lignes Wash dans les budgets.

Le représentant du Groupe de Suivi Budgétaire (GSB), M. Amadou Daba Traoré a souhaité la traditionnelle bienvenue aux participants. Le représentant de World Vision, M. Adama Yoro Diarra a rappelé qu'ils sont dans un processus de plaidoyer. Selon lui, Right2Grow a, à son cœur, la responsabilisation des communautés et la société civile en matière d'influence des politiques et programmes publics. Il pense que les données de ce rapport permettront de les aider dans les actions d'information et de plaidoyer.

Le représentant du ministre de l'Économie et des Finances, M. Bédi Samaké a rappelé que cette restitution permettra dans un premier temps d'informer les citoyens, les acteurs étatiques, les partenaires techniques et financiers, la société civile et les médias sur la prise en compte de la question portant sur la nutrition et le Wash dans le budget de l'État.

Dans un second temps, il s'agit d'examiner ensemble des observations et contributions des participants pour améliorer le document qui servira d'outil de plaidoyer et de suivi de la prise en charge des questions de financement de la nutrition et du Wash dans les budgets de l'État. Il a rassuré de l'entière disponibilité du Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre du suivi et du plaidoyer budgétaire pour une information complète et à temps réel.

■ Yama DIALLO

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO

+223 93 34 98 73



Moussa Djambala, analyste politique : « La révision de la charte apportera plus de cohérence à la Transition »

Depuis un certain temps, la situation sociopolitique au Mali reste tendue entre les autorités et les organisations sous-régionales et internationales. Pour cause, "l'ambiguïté" des acteurs de la Transition à définir un chronogramme convenable pour les élections. Le délai de la Transition définie dans la Charte arrive à expiration en principe le 27 février prochain. Avant cette date, les autorités ont anticipé en prenant un décret portant convocation du Conseil National de la Transition pour la révision de la Charte et l'examen de plusieurs projets de loi sur la vie de la nation. Une situation qui suscite la polémique

car pour certains, c'est pour permettre au Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, de se présenter aux élections futures. Dans ce contexte, nous avons tendu notre micro à Moussa Djombana, un analyste politique, qui nous livre son avis sur la question. Lisez plutôt!

Le Tjikan: Quel regard portez-vous sur le décret portant révision de la Charte de Transition ?

Moussa Djombana: Le décret de révision de la Charte de la Transition, qui tombe à un mo-

ment de forte turbulence diplomatique entre le Mali et la CEDEAO, est salutaire ; même si on aurait pu anticiper la situation beaucoup plus tôt. En effet, depuis l'arrestation, le 24 mai 2021, de l'ancien Président de la Transition, Bah N'Daw, par le Colonel Assimi Goïta et la prestation de serment de ce dernier le 07 juin de la même année, il était devenu évident que la Transition, après ces soubresauts politico-militaires, ne pouvait plus respecter ses engagements solennels pris devant le peuple malien et le monde entier dans les délais impartis par Charte de la Transition. De plus, la métamorphose inattendue du vice-président de la Transition en Président de la Transition rendait caduques certaines dispositions de la Charte qu'il urgeait de réviser, ou même de supprimer dans les cas extrêmes, afin de préserver la crédibilité et la fiabilité du principal instrument de notre Transition. Malheureusement, ce ne fut pas le cas. Aujourd'hui, la décision de corriger ces anomalies graves est salutaire car cela apportera plus de cohérence à la Transition. L'une des principales incohérences à éjecter du corpus de la Charte est la





disposition relative à la fonction de vice-président qu'il faut purement et simplement supprimer. L'autre changement majeur à opérer, mais très sensible, demeure la mise à jour du délai de la Transition qui, en réalité, est la véritable pomme de discorde entre, d'une part les autorités de la Transition et une partie non négligeable de la classe politique, et d'autre part entre elles et la communauté internationale, surtout la CEDEAO, auprès de laquelle l'organisation le Mali s'était fortement engagé à respecter scrupuleusement la Charte et à organiser des élections démocratiques dans un délai de 18 mois, fruit d'une concertation nationale entre Maliens après la chute du pouvoir IBK. Grosso modo, cette révision de la Charte, censée insuffler un nouveau dynamisme à la Transition et régler des problèmes inhérents, ne doit pas diviser davantage, mais rassembler tous les Maliens autour de l'idéal commun de sauvetage de la patrie. C'est pourquoi les uns ne doivent pas faire preuve de gourmandise en proposant un délai scientifiquement rigoureux et les autres ne doivent pas faire preuve de surenchère en acceptant un délai raisonnable ; le fétichisme des dates ne doit pas prendre le pays en otage !

Le Tjikan: Quelle analyse faites-vous de l'imbroglio diplomatique entre Paris et Bamako ? Selon vous, que faut-il pour décrire la situation ?

Moussa Djombana: Mon souhait est que le Mali, terre de « djatiguiya (hospitalité) », berceau de l'hospitalité légendaire africaine, doit s'entendre et coopérer dans un partenariat gagnant/gagnant avec toutes les nations du

monde. Cependant, cela doit se faire dans le respect mutuel. Le Mali, pays souverain, a droit au respect et à la considération qui lui revient. Nous n'accepterons aucune condescendance, aucun paternalisme et cela, peu importe de la part de qui cela viendrait ! Nous avons droit, en tant que peuple, en tant que nation souveraine, au respect qui nous revient par principe et de droit ! Dans le cas contraire, nous imposerons le respect de notre pays à quiconque ne le ferait pas. Ceci dit, maintenant que les points ont été placés sur les "i" et que chacun sait désormais la place de chacun, une désescalade entre Bamako et Paris sera la bienvenue, surtout que les peuples maliens et

français sont liés par beaucoup de choses. Nous avons des milliers de ressortissants en France, qui participent à l'essor économique des deux pays. Nous avons besoin de relations calmes, respectueuses et gagnant/gagnant avec tous nos partenaires, y compris la France.

Le Tjikan: A quoi peut-on s'attendre après le 27 février qui marque la fin de la Transition, vu que des regroupements politiques se préparent pour la cause ?

Moussa Djombana: Après le 27 février, la Transition suivra son petit bonhomme de chemin, c'est évident. Il appartient aux parties prenantes et à l'ensemble des Maliens de fixer un nouveau calendrier réaliste, scientifique et conforme à la fois à la volonté des Maliens et à nos engagements régionaux et internationaux. Toutes les parties doivent mettre le Mali au-dessus de tout et n'avoir comme pour unique cap que le bonheur du Mali et des Maliens. Pour cela, la date du 27 février ne doit pas être l'apocalypse malien, mais plutôt celle d'une nouvelle genèse : un nouveau point de départ consensuel pour le renouveau et la vitalité démocratique du Mali dans un esprit patriotique et enthousiaste.

Moussa Sékou Diaby
Source : Tjikan



Moussa Djambala, analyste politique

URD : 11 cadres exclus et 19 suspendus

Décidément, nous ne sommes pas encore au bout du suspense dans le feuilleton « succession à la tête du parti » après le décès du père fondateur du parti de l'Union pour la République et la Démocratique (URD). Ce dernier avait fait de ce parti le symbole et l'incarnation à rassembler les gens de différents horizons. Aujourd'hui, rien ne va entre les héritiers.

En Afrique, la question de l'héritage a été toujours l'objet de conflit entre les membres d'une famille ou d'un parti. Aujourd'hui, c'est le parti URD qui vit cette situation.

Cette histoire de succession commence peu après le décès du père fondateur du parti. Au moment où certains pensaient à la mort de son président, d'autres se frottaient déjà les mains en catimini pour trouver son remplaçant. Mais, on dit toujours « qu'on ne danse pas sans la musique ».

Le Professeur Salikou, qui assure l'intérim après plusieurs avertissements à l'endroit des personnes qui sont derrière cette manigance pour créer la confusion entre les membres du parti, dit que trop c'est trop. Le 4 février 2022, au CRES de Badalabougou, une réunion a été tenue par certains membres du parti. Ils sont sortis avec une décision très forte.

Cette décision du président intérimaire est un message envoyé aux séparatistes ou sécessionnistes dans le parti. Elle montre que ce parti a une vision pour les fils de ce pays. Sur cette liste, les personnes qui figurent sont qualifiées de travail fractionnel, de violation flagrante des procédures du parti. Voici la liste.

1 Mamadou Hawa Gassama, 23e Vice-président 2 Issa Bassy Coulibaly, 24e Vice-président 3 Mme Adiawiyakoye Ramatou Koné, présidente Mouvement des femmes 4 Abdrahamane Diarra, Président du Mouvement des jeunes 5 Mamadou B Traoré, Secrétariat chargé des questions économiques 6 Demba Fané, 1er secrétaire chargé des relations avec l'administration 7 Aboubacar Diakité, membre du Secrétariat des questions économiques; 8 Ali Bazzi, Secrétariat Général 9 Mamadou Diakité, Secrétariat politique 10 Salimata Keita, Secrétariat chargé du mouvement associatif et des OSP ; 11 Abdoul Aziz Dicko, 1er Secrétaire chargé des questions économiques 12 Ahmed Sékou Toure, 1er Secrétaire chargé des Maliens de l'extérieur, 13 Cheickne Keita, Secrétariat au développement rural, 14 Abbas Diallo,



Secrétariat chargé des finances, 15 Mandiou Maiga, Secrétariat chargé des questions économiques; 16 Moussa Sissoko, 1er Secrétaire administratif ; 17 Abdoul Wahab Berthe, 1er Secrétaire chargé de la justice et des institutions ; 18 Mamadou Abdoulaye Dicko, Secrétariat politique ; 19 Cheickne Labass Haidara, Secrétariat solidarité, action sociale et questions humanitaires. Ils sont suspendus pour une durée de six (6) mois de toutes les activités du parti et ne pourront pendant cette période ni agir ni parler au nom du parti en quel que lieu ni quelle qu'occasion que ce soit.

Ainsi, sont exclues carrément du parti, les personnes suivantes :

1 Mme Coulibaly Kadidiatou Samaké, 3e Vice-présidente 2 Amadou Cissé, 5e Vice-président ; 3 Kalilou Samaké, 6e Vice-président ; 4 Gouagnon Coulibaly, 14e Vice-président ; 5

Abou Zeid Ousmane Maiga, 17e Vice-président ; 6 Racine Thiam, 18e Vice-président ; 7 Modibo Camara, 22e Vice-président ; 8 Beffon Cissé, 24e Vice-président ; 9 Mamadou Igor Diarra, 27e Vice-président 10 Bakary Fomba, 1er Secrétaire politique ; 11 Mohamed Fall Ould Taleb, 1er Secrétaire chargé de l'urbanisme et de l'habitat.

Le parti n'a plus de membres, excepté quelques personnes dont le président intérimaire Salikou Sanogo, Demba Ba, l'ex-Premier ministre Boubou Cissé qui sont des figures du parti et seraient dans la logique du père fondateur. Sommes-nous au bord du suspense après cette gifle du Professeur Salikou Sanogo?

Lansine COULIBALY
Source : LE COMBAT

Dr Choguel Kokalla Maïga au corps diplomatique : Le Mali n'est pas seul et ne sera jamais isolé »



Le premier ministre, chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga a rencontré, le lundi 7 février 2022, les ambassadeurs accrédités au Mali. Objectif de cet exercice purement pédagogique : Echanger avec eux, sur l'évolution de la situation socio-politique du Mali. C'était en présence des membres du gouvernement.

Le ton de cette rencontre a été donné par le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga qui a remercié les diplomates pour leur participation massive à la rencontre.

Il a salué et encouragé les FAMAs, nos forces de défense et de sécurité, pour leur bravoure et pour leur engagement au combat sur le terrain. Je leur dis que les victoires militaires éclatantes, les victoires tactiques et les victoires opérationnelles engrangées ces dernières semaines et ces derniers jours remplissent légitimement les Maliens et les Maliennes de fierté et d'espoir.

« L'action diplomatique du Mali repose, comme vous le savez, sur la coopération, la solidarité,

l'entraide, la compréhension mutuelle, le bon voisinage. Ces principes se nourrissent à la source vivifiante du dialogue fécond et constant que nous entretenons avec tous les pays amis et organisations partenaires. J'insiste bien volontiers sur les vertus du dialogue et de la concertation que nous souhaitons toujours plus fluides, dynamiques et constructifs tant avec les partenaires bilatéraux qu'avec les organisations sous régionales, continentales et internationales », a insisté le premier ministre.

Faudrait-il le rappeler, Dr Choguel Kokalla Maïga ne s'est fait pas prier faire la genèse de la crise malienne afin de permettre aux diplomates d'avoir une vision nette de la situation. Situation oblige, il dira que cette réunion se tient dans le contexte diplomatique et politique sous régional que vous connaissez tous, un contexte marqué par les sanctions illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO à l'encontre de notre pays, le Mali, victime d'une triple crise sécuritaire, politique et ins-

titutionnelle, et sanitaire liée à la COVID-19. « Je considère l'état actuel de nos relations avec la CEDEAO, dont le Mali est membre fondateur, comme la résultante d'une brouille passagère, comme cela peut arriver entre les membres d'une même famille, sans que cela altère irrémédiablement le substrat des liens qui les unissent. Ce qui nous unit à la CEDEAO est, en effet, bien plus fort que la conjoncture politique et transcende les vicissitudes du moment. Car la vocation du Mali est l'Afrique, son unité, son intégration politique et économique », a-t-il rappelé.

Poursuivant son exposé dans une démarche constructive Dr Choguel Kokalla Maïga soutient que : « Toutefois, ce qui nous oppose à la CEDEAO en ce moment est la différence de grille de lecture sur la Transition politique en cours au Mali, notamment sur ses spécificités, sur ses défis et ses enjeux qui la différencient de beaucoup de processus politiques similaires en cours en Afrique. Ce qui nous oppose à la CEDEAO c'est le prisme simpliste d'analyse

qui ne tient pas compte, de notre point de vue, ni de l'aspiration profonde du peuple malien au changement et à la stabilité, ni de la complexité de la crise multidimensionnelle qui affecte le Mali depuis plus d'une décennie. Ce qui nous oppose à la CEDEAO, c'est cette volonté acharnée, sous le couvert de la préservation de l'ordre constitutionnel, de certains Chefs d'Etat de vouloir vassaliser le Peuple malien pour le compte de l'agenda cachée de puissances extra-africaines, profitant du fait qu'aujourd'hui l'Etat malien est affaibli, ébranlé dans ses fondements et se trouve à terre, pour des raisons sur lesquelles il n'est nullement besoin de s'attarder, car suffisamment connues de tous les observateurs avisés », a-t-il souligné avant d'indiquer que la Transition malienne n'est pas le fruit d'une prise de pouvoir classique de la part de militaires ayant fait irruption par effraction sur la scène politique par attrait du pouvoir. Non ! Et Non ! Le premier ministre renchérit en ces termes : Les jeunes officiers patriotes qui, au risque de leur vie, ont mis fin à la dérive et à l'imminence d'une situation de guerre civile ont, dès le lendemain du changement de régime le 18 août 2020, dit haut et fort, avoir parachévé la lutte héroïque du Peuple. Ils ont su fédérer autour d'eux l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité, ainsi que les Forces vives autour d'un objectif : Sauver le Mali du chaos. Sur la position certains partenaires qui réduisent la question malienne à la tenue d'élections, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla explique la vision et la volonté de l'écrasante majorité des maliens qui aspirent à la refondation de l'Etat et non à une consultation électorale. Dans ces conditions et nous ne cesserons jamais de le dire, on ne peut pas ramener raisonnablement la Transition, sauf à être dans une approche réductrice, parcellaire ou binaire, à la tenue seulement et uniquement d'élections en occultant le fait que depuis 1992, notre pays a régulièrement organisé divers scrutins, qui ne l'ont pourtant pas épargné les ruptures à répétition de l'ordre constitutionnel. Ces différents épisodes électoraux démontrent à suffisance le besoin de mener des réformes politiques et institutionnelles substantielles pour rendre, à l'avenir, les processus électoraux les moins contestables possibles au Mali, et pour renforcer la stabilité et la légitimité des institutions constitutionnelles. « La question des réformes politiques



est une question fondamentale et un enjeu de stabilité et de survie pour le Mali. De la même manière, la lutte contre la corruption et l'impunité, ainsi que le retour d'un minimum de sécurité sont des nécessités vitales pour le Mali. Ces priorités sont au cœur de la vision de refondation de l'Etat et de l'amorce du Mali Nouveau, le Mali Kura, vision résolument portée par le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence Assimi Goïta», a martelé le chef du gouvernement.

Autres aspects soulevés par le premier ministre, ce sont les recommandations des Assises Nationales de la Refondation de l'Etat. Il indique qu'un chronogramme qui reflète l'aspiration de notre peuple au changement, et sa volonté de faire de la Transition en cours une transition de rupture et de refondation et non juste une Transition électorale voire électoraliste. « En recevant le projet de chronogramme qu'elle n'a eu de cesse de réclamer avec insistance, la CEDEAO, sans mener aucune consultation avec le Mali, a préféré lui imposer des sanctions punitives. Je le répète, les sanctions prises à l'encontre de notre pays sont illégales et illégitimes par ce qu'elles ne sont prévues par aucun texte pertinent de l'organisation. En Droit, une telle attitude de déni de légalité n'est ni plus ni moins que le fait du Prince. Au lieu d'ouvrir le dialogue autour des propositions formulées par le Mali, il a été décrété des mesures injustes et sauvages dont l'ob-

jectif est d'asphyxier le Mali et de le présenter comme un paria parmi les nations sœurs. Avec l'objectif inavoué et inavouable, à court terme d'asphyxier l'économie du Mali, afin d'aboutir, pour le compte de qui l'on sait, et par procuration, à la déstabilisation et au renversement des institutions de la Transition », a révélé le PM.

Ainsi, Dr Choguel a rassuré que le Mali demeure une terre de dialogue. Notre pays et notre peuple, profondément pacifistes et tolérants, n'entendent engager de bras de fer avec aucun Etat, ni avec aucune institution, surtout pas avec les peuples frères de la sous-région avec lesquels il est lié par un destin commun, par l'histoire et la géographie. « Toutefois, je dois ajouter que le peuple malien qui s'est massivement mobilisé le 14 janvier 2022, comme un seul homme et comme jamais auparavant, avec près de 4 millions de personnes dans toutes les villes du pays et dans la Diaspora, a le sens de l'histoire, de la résistance et de la résilience. Notre peuple l'a prouvé chaque fois que la Nation s'est trouvée menacée ou attaquée dans son honneur, sa dignité, son indépendance, son unité, son intégrité territoriale et dans sa souveraineté », s'est-il réjoui.

Le PM a levé toute équivoque : les Autorités de la Transition n'ont aucune intention de s'isoler de leurs partenaires, comme on l'entend si malicieusement, çà et là, de la part de ceux

qui se sont donné pour mission de les combattre et de les déstabiliser, au moment même où notre Armée engrange sur le théâtre des opérations des victoires indéniables contre les Groupes armés terroristes. En détruisant leurs bases et sanctuaires, en les neutralisant par centaines, en capturant des dizaines, et en récupérant sur eux des armes de tous genres, dont certaines avaient été saisies sur l'Armée malienne il y a de cela quelques mois. « Le Mali est une digue pour la stabilité régionale en Afrique de l'Ouest. Que personne ne s'y méprenne. Le Mali mérite la solidarité et non des sanctions dans sa lutte contre le terrorisme, contre les défis climatiques, économiques et sanitaires. Perdre cela de vue relève soit de l'hérésie, soit d'un agenda de déstabilisation dont on ne sait à qui il va profiter. En tout cas pas aux Maliens ni aux Africains », a-t-il pillonné. Et d'enchaîner : Le Mali n'est pas et ne sera jamais dans une attitude belliqueuse ou d'affrontement avec la Communauté internationale.

Dr Choguel Kokalla Maïga s'interroge : « Que dire du dernier malentendu entre le Mali et son partenaire danois qui, malgré les termes clairs

de la lettre d'invitation du Gouvernement malien en date du 20 mars 2020 s'est laissé induire en erreur par la Autorités françaises, en voulant imposer sans accord préalable avec le Mali la présence de son contingent au sein de la Force Takuba. Ne parlons même pas du scandale de cet avion militaire des forces internationales qui opère pendant des heures des vols d'espionnage au-dessus de nos bases militaires en construction. Pris la main dans le sac en flagrant délit de violation de leurs missions officielles, le Commandement militaire qui a orchestré cet acte digne de films hollywoodiens, n'a donné comme explication que des ordres venus d'une puissance étrangère qui, en principe et légalement, n'est pas censée donner des ordres aux forces internationales de la MINUSMA », a-t-il laissé entendre.

Connu pour son franc parler et sa pugnacité, Dr Choguel assène ses vérités. Il a clairement dit que les décisions unilatérales et les annonces fracassantes, par voie de presse pour afficher son hostilité face à un gouvernement qu'on veut déstabiliser, parce qu'on ne l'a pas choisi comme par le passé, en le diabolisant,

sont sans effet sur les dirigeants qui sont à la tête de l'Etat du Mali aujourd'hui, des dirigeants qui ont le Mali et l'intérêt des Maliens chevillés au corps. « Notre conception des relations internationales se fonde sur la coopération entre les Etats. Aujourd'hui, le Mali fait face à l'hostilité d'un partenaire qui donne la primauté à ses relais personnels et à ses amitiés avec des individus au détriment des relations d'Etat à Etat. Un partenaire qui refuse de coopérer avec notre pays au motif inavoué que les dirigeants actuels à la tête de l'Etat ne lui conviennent pas. »

Avant de conclure, il a remercié tous les partenaires, bilatéraux et multilatéraux qui accompagnent le Mali dans ses efforts de stabilisation, de redressement et de développement.

Le doyen du corps diplomatique, l'ambassadeur du Japon a apprécié à sa juste valeur les propos tenus par le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Il a aussi dévoilé que le brillant exposé leurs a permis de comprendre la complexité de la situation malienne.

■ Ibrahim Sanogo



Propositions face aux sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA : Les universitaires ont remis leur contribution au PM Choguel K. Maïga

Après l'organisation des journées de réflexion sur le thème : " Le Mali à l'épreuve des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA : contribution des universités pour des pistes de résilience", les universitaires maliens ont été reçus, le lundi 7 février 2022, par le Premier Ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. Au cours de cette rencontre, ils ont remis au chef du gouvernement un document contenant les propositions pour faire face aux sanctions infligées par la CEDEAO et l'UEMOA à notre pays. C'était en présence du Pr Amadou Keita, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et des Recteurs des universités publiques du Mali.

Il faut rappeler que cette rencontre des universitaires avec le Premier Ministre intervient après 2 jours de réflexion tenue le lundi 31 janvier et le mardi 1er février 2022. Il faut aussi préciser que les universitaires ont décidé d'apporter leur contribution au moment le Mali fait face aux sanctions illégales, illégitimes et inhumaines imposées par la Cédéao et l'UEMOA.

En prenant la parole au nom des Recteurs des universités publiques du Mali, Pr Moussa Djiré, a rappelé que 2 jours durant, les universitaires maliens ont analysé sous plusieurs angles les tenants et les aboutissants des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre notre pays. Le document de 38 pages produit et qui est reparti en 6 grandes lignes "est une contribution des universitaires maliens à la refondation de notre pays. Les universitaires resteront disponibles auprès des autorités de la transition pour l'atteinte des objectifs, en faveur du bien-être de la population malienne", a-t-il dit avec satisfaction.

« L'universitaire qui est dans une démarche scientifique a besoin de recul pour donner une intelligence à des situations souvent très complexes. Et ce principe n'est pas compris par beaucoup qui regrettent l'absence d'une voix avertie, d'une voix scientifique, dans les re-

mous que nous traversons. Cette voix de l'universitaire est donc nécessaire, car se situant en principe à équidistance des contingences partisans et loin de la passion des débats politiques », ces propos sont du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr Amadou Keita très enchanté de la contribution des universitaires.

Satisfecit partagé par le Premier Ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga qui a saisi l'occasion pour remercier les universitaires pour cette initiative hautement patriotique. Le chef du gouvernement dira que les universitaires sont dans leur rôle. Il a promis à ses hôtes du jour que le document qui sera remis au président de la République, le Colonel Assimi Goïta sera apprécié à sa juste valeur. Cette contribution n'est qu'une première, d'autres suivront bien évidemment. « Vous avez décidé de vous retrouver pour mettre de la matière grise à la

disposition de notre pays. Cela prouve à suffisance votre engagement et le sens élevé du patriotisme de chacun de vous », a-t-il dit, avant d'annoncer que le gouvernement fera bon usage du document.

Selon le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga quand un pays traverse une crise comme la nôtre, chaque citoyen doit faire de son mieux pour sa stabilité. Un cadre dans lequel, il place l'acte des universitaires maliens. « Ce que vous venez de faire, nous oblige à ne pas échouer dans le combat enclenché pour la restitution de l'honneur du Mali. Vu que les grandes orientations stratégiques doivent venir des universitaires, les nôtres sont bien dans leur rôle. La patrie vous sera reconnaissante », a conclu Dr Choguel Kokalla Maïga.

■ Ibrahim Sanogo



Réformes Institutionnelles, Politiques et Sécuritaires : Le CESC joue sa partition



Le Conseil Économique, Social et Culturel tiendra, du 07 au 21 février 2022, la 1^{ère} session ordinaire de sa 6^{ème} mandature sur le thème : « Les Réformes institutionnelles, politiques et sécuritaires : contribution du CESC ». La cérémonie solennelle d'ouverture a été présidée par le Président de l'Institution, M. Yacouba Katilé, en présence de plusieurs personnalités invitées pour la circonstance. Durant les quinze jours que vont durer les travaux, les membres du Conseil Économique, Social et Culturel passeront à la loupe tous les aspects des réformes politiques, institutionnelles et sécuritaires.

Pour ce faire, les conseillers du CESC bénéficieront des éclairages nécessaires des services techniques des différents départements sectoriels. Plusieurs sous thèmes sont également au centre des débats, dont entre autres : « les Réformes électorales adoptées : projet de la loi électorale et autres réformes en cours avec le processus électoral » ; « projet de Refondation et Valorisation des Compétences des Maliens établis à l'extérieur ». Cette session, dont les travaux ont démarré lundi, se penchera également sur la sempiternelle question

de la Commande publique avec le sous thème : « Commande publique : moyen d'absorption de la production nationale ».

L'exercice permettra sans doute aux conseillers d'analyser les différents outils des domaines susmentionnés afin d'esquisser des pistes possibles de solutions. En effet, en tant que force de propositions et d'orientations des pouvoirs publics, selon les dispositions de l'article 106 de la constitution, le CESC a compétence sur tous les aspects du développement économique, social et culturel. Il participe à toutes les commissions d'intérêt national à caractère économique, social et culturel. Les séances du Conseil Économique et Social sont publiques.

Ainsi, dans son discours d'ouverture, Yacouba Katilé fera savoir que cette session se tient dans un contexte particulier, marqué par une crise diplomatique avec son corolaire de sanctions économiques et financières. Pour lui, les sanctions sont loin d'être la meilleure des alternatives pour la sortie de la situation de crise politique et sécuritaire que notre pays traverse depuis 2012. Aussi trouve-t-il que ces sanctions infligées à notre pays depuis le 9 janvier

dernier par la CEDEAO et l'UEMOA souffrent non seulement d'illégitimité et d'illégalité, mais aussi touchent directement les laborieuses populations maliennes, ces victimes innocentes, déjà éprouvées par les affres du terrorisme, la pandémie du COVID 19...

« Le Mali, à la croisée des chemins, a plutôt besoin de la manifestation de la solidarité internationale et non d'être asphyxié et isolé du reste du monde... Les récents événements intervenus dans certains de nos pays voisins corroborent ce postulat. Mieux, cette situation devra susciter le débat sur l'impérieuse nécessité de repenser notre paradigme de partenariat. Tant entendu que nos partenaires n'ont pas vocation à nous édicter la conduite à tenir, plutôt à nous accompagner fût-il que nous appartenions à des organisations supranationales », dira-t-il, tout en exhortant les organisations régionales et les autres partenaires à privilégier la voie du dialogue avec les autorités de la Transition, afin de parvenir à un chronogramme raisonnable.

■ Ibrahim Sanogo

Homélie jubilé sacerdotal d'or de l'Abbé Paul Somboro le 06/02/2022 à Sevaré



Bonjour, bienvenus et mille mercis à vous toutes et vous tous, venus de près et de loin, joindre vos voix à la faible voix d'action de grâce de Paul Somboro prêtre pour le 50ème anniversaire de son ordination sacerdotale.

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier le curé de la cathédrale de Mopti, Mr. l'abbé Dieudonné Somboro et son conseil paroissial qui ont placé la célébration de cet anniversaire sous le symbolique signe de la journée internationale de la vie consacrée, habituellement célébrée le 02 février, fête de la présentation de

Jésus au temple mais reportée à ce dimanche 06 février en l'occurrence, et cela pour exprimer clairement que le sacerdoce aussi fait intégralement partie de la vie consacrée puisque c'est ce ministère qui consacre les sacrements qui confèrent au baptisé sa dignité de sanctifier en Jésus-Christ, le premier consacré, le premier Saint de Dieu. Chant : peuple de prêtre...

Bonne fête donc à vous toutes religieuses et à vous tous religieux, et joyeux anniversaire pour les divers anniversaires que vous célébrez aujourd'hui en même temps que moi. Filles et fils du nouveau Sion, qu'est l'Eglise Catho-

lique, vous qui avez donné vos corps et vos cœurs, vos désirs et vos plaisirs, vos envies et vos vies entières, sans calcul, sans partage sans intérêts ni autres contre parties quelconques, gratuitement et généreusement au seul seigneur qui vous a créés, sans autres motivations que le seul désir, le seul plaisir de lui plaire et de lui faire plaisir.

Chant ; fille de Sion réjouis-toi

Oui, frères et sœurs, nous avons besoin aujourd'hui, et peut-être, plus que hier, de ce généreux et sublime symbole de la généreuse générosité du don total, du don gratuit, de toute une vie, pour toute la vie, dans ce monde des intérêts égoïstes, dans ce monde du chacun pour soi, dans ce monde du donnant-donnant, dans ce monde du gagnant-gagnant, dans ce monde de succulents contrats juteux, se concluant par alliances conjugales parentales et familiales, de cousins à cousins, dans ce monde des alliances tribales, et claniques ou par affinités politiques, et économiques et autres avantages personnels bien calculés, dans ce monde des parrains et marraines, des copains et des copines, dans ce monde des coquins et des requins aux dents inoxydables d'acier, dans ce monde des népotismes à ciel ouvert, sans vergogne ni états d'âme.

Chères sœurs et frères,

Il nous faut féliciter, applaudir, honorer, entourer et protéger ces vies consacrées car elles sont les sublimes symboles du don gratuit de l'être humain à Dieu, son créateur, pour le seul et sublime motif du "Allah kama", par amour de Dieu pour Dieu seul, par amour de Dieu seul pour le remercier de les avoir gratuitement créés.

Chant : Seigneur, les voici pour te servir...

Chères sœurs religieuses et frères religieux, Acceptez que je classe parmi vous, les vénérables veuves et veufs qui, par et pour une fidélité intégrale sans partage, non raturée non niée par un éventuel remariage, vivent héroïquement, humblement, fidèlement, une sorte de vie consacrée par le sacrement du mariage, après le décès du conjoint ou de la conjointe. Acceptez aussi, que je compte parmi vos rangs, les respectables et respectés jeunes filles et jeunes garçons, qui, par le souci d'offrir à leurs futurs (es) époux / épouses, ou vœux de vie consacrée leurs corps et leurs cœurs vierges non pollués, non contaminés par le pandémie virus de l'impérialiste pornographie, de l'érotisme tyrannique et du pan-

sexualisme honteusement commercialisés et par autres illicites relations sexuelles effrénées avant mariage ou vie consacrée, acceptent, par un vaillant et courageux combat pour garder intacte leur virginité, comme sublime cadeau, comme inégalable dot à offrir le jour de leur mariage ou de leur profession à la vie consacrée, en acceptant de défier et de récolter parfois les humiliantes moqueries et railleries de leurs jeunes camarades, aux comportements sexuels incontrôlés, effrénés et débridés, s'abstiennent de tout commerce leurs corps.

Chant : ba maria, kalfab'ila.

Et vous, chers couples qui avez déjà célébré ou qui célébrez, comme moi, votre jubilé d'or, ce n'est pas pour un incurable quelconque caprice que Paul Somboro prêtre rebelle a ardemment souhaité de se voir entouré par des couples célébrant ou ayant célébré leur jubilé d'or. Et cela pour l'unique et seule raison : tout prêtre comme le premier et le sublime prêtre des prêtres j'ai nommé Jésus-christ, naissent dans des familles. C'est pour cette raison que je n'ai jamais cessé de dire à mes jeunes frères prêtres que la famille doit être la priorité de leur mission sacerdotale car la famille est la cellule n°1 de l'église. Car c'est la famille qui donne non seulement les ministres des sacrements mais aussi les sujets des sacrements. Acceptez chers époux et épouses mes vibrants vœux de joyeux anniversaires, mes vibrants hommages et vives félicitations pour vos 50 ans de vos inoxydables fidélités du oui, donné le jour de votre mariage, qu'aucune tentation de l'or, de l'argent ou de la chair d'aucune quelconque autre beauté charnelle n'a pu dénaturer, trahir ou travestir par un traître retrait du oui publiquement donné par un non et / ou autre parjure. Mes vives félicitations pour 50 ans et plus de luttes pour la vérité et la sincérité de l'amour conjugal et parental, contre la fausseté et le faire semblant de l'amour véritable, contre l'hypocrisie sournoise et souterraine et le mensonge quotidiennement tapi guettant la moindre occasion, contre la suffisante suffisance et l'arrogante l'arrogance dévastatrices des fidélités conjugales les plus invulnérablement vaccinées.

Mes vivantes et ardentes félicitations pour les dons et abandons et pardons mutuels quotidiennement donnés et reçus qui vous ont permis de vous soutenir debout pendant les pires tempêtes déstabilisantes de l'and du laissez

aller, et de l'usure inscrite dans tout comportement humain, qui vous ont vaccinés, fortifiés pour vous sauvegarder contre les diaboliques kamaléba et autres toxiques soungouroumba destructeurs des couples vaccinés les plus aguerris, pour vous soutenir quand vous chanceliez ou trébuchiez, pour vous relever mutuellement quand vous êtes tombés. Pour les fils et filles, les petits-fils et petites-filles, les arrière-petit-fils, et les arrière-petites-filles dont le tout-puissant, à la miséricorde inépuisable a gracieusement orné votre engagement conjugal et votre maison familiale.

Je me joins à vous, pour lui rendre grâce pour ces innombrables et incalculables bienfaits qu'il vous a généreusement accordés.

Chant : du mariage.

Je ne voulais pas de la célébration diocésaine de cet événement que vous m'imposez aujourd'hui et cela pour deux raisons principales qui crévent les yeux, même d'un aveugle : l'insécurité sanglante et dévastatrice permanente dans notre diocèse et l'effroyable pandémie du Covid 19, mortel et mortifère devenu notre compagnon invisible quotidien malgré nous.

Le curé et son équipe paroissiale m'ont fait plier par deux arguments béton.

Ils m'ont rappelé que je leur ai chanté jusqu'à crever leurs tympanes depuis cinquante ans, avec ma devise de fonction à savoir : "que seule la mission à remplir du prêtre Paul Somboro est admirable, que Paul Somboro qui l'accomplit ne compte pas. Que ses sentiments et ressentiments ne comptent pas. Que ses désirs et ses plaisirs ne comptent pas. Car Paul passera et trépassera et mourra toujours, mais sa mission de prêtre demeurera toujours. et ils m'assèment que la mission de Paul Somboro prêtre est aujourd'hui, précisément de donner, par la célébration diocésaine de son jubilé d'or, aux membres de la famille diocésaine l'occasion de se rencontrer, et de se réjouir, en ces temps des distanciations sociales du covid-19 qui nous enferment, en ces temps où les masques et les morts quotidiennes des victimes des sanglants djihadistes insatiables de la chair et du sang humains effacent nos rires et nos sourires, baignant nos yeux dans d'interminables larmes de nous réjouir comme le laisse entendre l'étymologie du mot jubilé nous réjouir parce que la vie doit continuer. Je vous invite à observer une minute de silence pour les multiples morts de la barbarie djihadiste.

Chant de demande de pardon....

Pour moi, le jubilé est cela, mais il est aussi et surtout, et, avant tout, une action de grâce. Oui célébrer un anniversaire, c'est d'abord et avant tout, remercier toutes celles et tous ceux qui grâce au généreux et indéfectible soutien matériel et intellectuel, moral et spirituel j'ai pu atteindre cet anniversaire.

S'il n'y a rien dans l'enfant qui ne vienne des parents, il n'y a rien dans Paul Somboro prêtre, qui ne vienne de ses parents de naissance et de ses multiples parents d'alliance que sont ceux et celles qui l'ont adopté, nourri, habillé, chaussé, élevé, éduqué, entouré de leur affection, de leur infatigable et indéfectible aide matérielle, morale, et spirituelle. Il me faut les remercier et vous remercier vous toutes et tous.

Chant : abarka n'tiguiba i ka nyumanya ko la !
Merci au village de Ségué fondé par mon ancêtre Sa'arèsè è toi qui m'as accepté parmi tes fils et filles. Merci d'avoir été la première paroisse du pays dogon à donner le premier prêtre dogon en la personne de Paul Somboro prêtre.

Merci à toi grand-mère yèlèndodjouoroaramawaban, de sama, mère de mon grand-père paternel Yèssin Somboro.

Merci d'avoir déversé dans mes veines une goutte de ton sang et une parcelle de ton and de rebelle, toi que ton village a baptisée, Yèlèn la luttante, Yèlèn la battante. Donc Yèlèn la rebelle.

Merci d'avoir glissé dans l'ADN et dans le sang de ton arrière-petit-fils Paul Somboro le goût de la rébellion, le goût de la transgression, être premier dogon à refuser de se marier pour devenir prêtre.

Merci de m'avoir donné le goût des combats, d'annoncer, à temps et à contre temps la bonne nouvelle de Jésus-Christ amour, chemin, vérité, et vie, don et pardon, simplicité et humilité, honnêteté et pureté dont j'en suis incurablement convaincu, notre monde a, aujourd'hui, impérativement besoin.

Merci à toi feu grand-père paternel Yèssin Somboro père de mon père feu Andounou Somboro. Je t'ai connu aveugle. J'ai été ta canne blanche pendant 7 ans.

Merci de m'avoir appris qu'aucun handicap physique ne peut servir de prétexte, ni d'un quelconque autre alibi pour secourir ou servir les autres se battre pour le bonheur des autres. Malgré ta cécité tu es resté debout pour

amener les anciens de Ségué à se mobiliser contre les fléaux qui menaçaient où s'abattaient sur le village. C'est moi qui allais chercher ton dolo. Tu m'as appris que boire n'est pas interdit. Mais qu'il ne faut jamais boire son esprit avec la boisson. Autrement dit, boire avec modération.

Merci à toi feu grand-mère Yadouibin, mère de Andounou feu mon père. Tu es décédée quelques heures après la naissance de ton premier et dernier enfant, feu Andounou mon père. Tu m'as appris que pour ceux qui font totale confiance à dieu, dieu fait tout concourir à leur bonheur. Si Moïse a été baptisé sauvé des eaux, ton premier et dernier-né Andounou feu mon père peut aussi être valablement appelé, sauvé de la mort.

Merci à toi, mère de ma grand-mère Yadoumbi tu as arraché ton petit-fils de la mort en t'opposant à la décision du conseil de famille qui faute de nurse avait pris le terrible projet d'étouffer mon père et l'enterrer avec sa mère. Papa, né vers 1900 est décédé le 11 janvier 1976. Merci à toi Andounou feu mon père veuf quand je n'avais que 3 ans. Après la mort de maman tu ne t'es pas remarié pendant 15 ans. Et m'as ainsi élevé. Merci de m'avoir appris tout ce que les femmes savent faire à l'exception de la grossesse et de l'accouchement.

Merci, merci à toi, Yakoundièn Sèka Somboro Yossi, mère de ma mère Erien Badjira. Merci pour ton instinctive sollicitude de grand-mère qui t'a poussée à me préparer une fiancée pour petit-fils Paul, orphelin à 3 ans, en prenant le relai de maman décédée pour que ton petit-fils ne soit pas orphelin de mère deux fois,

pour autant que l'épouse est la seconde mère de son époux. Merci d'avoir accepté ta défaite devant mon inflexible volonté de devenir prêtre en m'avouant humblement, le jour de mon ordination, "Erisè'è, ton dieu est plus fort que le mien". Et tu t'es rangée dernière Jésus-christ. Merci à toi, ma mère Erien Badjira, tu es partie chez ton créateur alors que je n'avais que 3 ans, et mon petit frère Tömössin Gaston n'avait que 2 ans et donc au sein. Tu es partie assurée que ton Erisè'è, futur Paul et Tômônsin survivront à ton décès.

Mère Badjira, c'est toi qui as préparé le repas du premier missionnaire arrivé à Ségué en la personne du père Jean Léger. Mais tu es partie célébrer l'installation de la paroisse de Ségué en 1949 depuis la maison de ton père créateur qui t'avait appelée auprès de lui. Merci mère Badjira, pour le sublime conseil que tu as laissé à tes enfants que papa nous a fidèlement transmis. "Ne cachez rien à personne de ce que vous pouvez partager avec quelqu'un". Mille mercis à toi, mon cher oncle, Pierre Kombé ! Merci pour ton sublime geste d'avoir fait venir à Ségué les missionnaires, de la bonne nouvelle de Jésus-christ. Merci pour les atroces humiliations et emprisonnements que tu as courageusement acceptés et supportés pour que nous ayons la joie et le bonheur de connaître, d'aimer d'adorer et de servir cet exceptionnel dieu, chemin, vérité et vie. Merci à vous chers missionnaires, hommes et femmes, évêques, prêtres religieux/ses, laïcs, qui avez payé très cher parfois au prix de votre vie cette extraordinaire aventure de la mission au nom de Jésus-christ.

Chant après 1 mn de silence

Chers innombrables parents d'alliance, c'est à vous que vont mes profonds et sincères remerciements. Si l'oiseau n'est mort de faim ou de soif ou a échappé aux prédateurs il le doit à l'eau, à la nature nourricière et hospitalière.

C'est vous qui m'avez nourri, habillé et soigné, qui m'avez conduit à la vie sacerdotale qui m'avez soutenu debout contre toutes les tentations et trahisons, contre les violentes tempêtes des relâchements et des découragements.

Vous m'avez empêché de tomber quand je chancelais, quand je titubais, quand je trébuchais. Vous m'avez réveillé, élevé quand je dormais, ou tombé. Vous m'avez cherché quand j'étais perdu. Vous m'avez fortifié quand j'étais affaibli. J'avais donc eu raison d'avoir déclaré à ma première homélie le 29 décembre 1971 que je suis Somboro mais je ne suis pas le prêtre des Somboro que suis dogon mais pas prêtres des dogons. Je suis prêtre de tous ceux qui adorent dieu et honorent l'homme mais mon plus grand mon plus vibrant merci va à dieu le père tout-puissant et miséricordieux créateur du ciel et de la terre, de nous tous ici réunis, sans le concours et le secours duquel aucune victoire n'est possible sur terre.

Que son nom soit béni à jamais pour les siècles des siècles.

Paul Somboro prêtre.

Homélie prononcée à la cathédrale de Mopti-Sévaré, ce jour 6 février 2022



Procès Sankara : 30 ans de prison requis contre l'ancien président Blaise Compaoré

Lors du procès sur l'assassinat de Thomas Sankara, le parquet militaire a requis ce mardi trente années de prison ferme contre l'ancien président Blaise Compaoré, jugé en son absence.

« J'accuse Blaise Compaoré, oui je l'accuse de l'un des crimes les plus graves d'atteinte à la sûreté de l'État », a martelé le parquet militaire avant d'ajouter : « Je l'accuse également de complicité d'assassinat ». Selon le parquet militaire, Blaise Compaoré est le donneur d'ordre. C'est lui qui avait intérêt à ce que le coup réussisse. Les stratégies d'attaque, les hommes et les moyens ont été fournis par Blaise Compaoré, dit-il. Quant à Hyacinthe Kafondo, le commandant de la garde de M. Compaoré, contre qui le procureur requiert trente ans de prison également, il est désigné comme celui qui a assuré la coordi-

nation du commando. Le parquet demande également le maintien du mandat d'arrêt contre ces deux personnalités.

« L'absence de toute considération de la douleur des familles des victimes »

La justice militaire a également requis à l'encontre de Gilbert Diendéré, l'un des chefs de l'armée lors du putsch de 1987 et accusé de complicité d'assassinat et de complicité de recel de cadavre et de subornation de témoins, vingt ans de prison. Selon le parquet, il n'a pris aucune mesure contre les membres du commando alors qu'il avait en charge la sécurité du Conseil de l'entente. La justice lui reproche



de ne pas avoir réagi quand le président Thomas Sankara et ses collaborateurs ont été attaqués. Enfin, contre le colonel major Jean-Pierre Palm, qui avait nié toute complicité lors du procès, le parquet requiert onze ans de prison, assortis de sursis. Dans son réquisitoire, le procureur militaire estime qu'il n'y a aucune circonstance atténuante car les accusés n'avaient exprimé aucun remord, ni regret, au cours des débats. « Ce qui m'a frappé durant ce procès, c'est l'absence de toute considération de la douleur des familles des victimes », a regretté le procureur militaire.

Source : RFI

Soudan : Nouvelle mobilisation contre le coup d'État fortement réprimée

Ce lundi 7 février, les manifestations contre le coup d'État du 25 octobre ont à nouveau été sévèrement réprimées par les forces de l'ordre. Un collectif de médecins fait état de plus d'une centaine de blessés dont une dizaine par balles. Un manifestant est dans un état critique à l'hôpital Faisal.

Ce lundi marquait la 17e « marche du million » organisée depuis le 25 octobre à l'appel des comités de résistance et de nombreuses organisations de la société civile. Des cortèges de milliers de personnes se sont élancés dans tout le pays pour demander la chute de la junte. Comme chaque semaine, gaz lacrymogènes, grenades assourdissantes et tirs à balles réelles attendaient les manifestants. À Khartoum, les forces de l'ordre ont à nouveau empêché les cortèges de se diriger vers le palais présidentiel où siège le Conseil de souveraineté dirigé par le général Abdel

Fattah al-Burhan. Le mouvement de contestation contre le putsch ne s'essouffle pas et ne gagne pas seulement la capitale. Au Nord, des agriculteurs, rejoints par de nombreux militants, continuent de bloquer depuis deux semaines les routes qui mènent à l'Égypte. De nombreux camions chargés de marchandises sont à l'arrêt alors que l'économie soudanaise est plongée en plein marasme, de quoi suscité la colère de la population.

79 morts et plus de 2 000 blessés en trois mois

Des manifestations similaires avaient lieu



dans une vingtaine de villes à travers le pays. À Wad Madani, au sud de Khartoum, plusieurs milliers de manifestants dénonçaient, ce lundi, la violence disproportionnée de la part des autorités. En trois mois, les forces de l'ordre ont déjà tué 79 personnes et blessé plus de 2 000 manifestants. De toutes générations confondues, ils rappelaient le caractère pacifique de leur soulèvement. Pourtant, les arrestations se multiplient dans le pays. Membre des comités de résistance, défenseurs des droits de l'homme, avocats ou journalistes sont dans le viseur des autorités. Une équipe de la BBC a été arrêtée alors qu'elle couvrait la manifestation et détenue dans un lieu inconnu.

Source : RFI

Bilan de la CAN 2022 : Ce qu'il faut retenir de cette édition au Cameroun

La CAN 2022, 33e édition du grand rendez-vous du football africain, s'est terminée dimanche 6 février sur la victoire historique du Sénégal face à l'Égypte (0-0, 4 tirs au but à 2). Avant de refermer cette nouvelle page, retour sur les principaux faits, événements et personnages qui ont marqué ce mois de compétition au Cameroun.



Le Sénégal enfin champion d'Afrique

Finaliste malheureux en 2019, le Sénégal se présentait dans cette CAN 2022 avec le statut de favori. Et il a connu un démarrage poussif avec une seule victoire et un seul but marqué – sur penalty – lors du premier tour. Mais lorsque la phase à élimination directe a commencé, les Lions sont montés en puissance progressivement, sortant successivement le Cap-Vert, la Guinée équatoriale et le Burkina Faso. Et au terme d'une finale accrochée, le Sénégal est venu à bout de l'Égypte, la nation la plus titrée de la compétition (7 sacres). Après tant de déceptions, les Sénégalais peuvent enfin exulter : ils règnent sur le continent.

Le Covid fait tourner les têtes

Le Covid a été évidemment central durant

cette CAN, mais entre les restrictions et mesures annoncées, et pas toujours respectées, le bilan de l'impact du Covid sur la compétition est forcément biaisé. Un exemple : lors de la finale Sénégal-Égypte, des centaines de Sénégalais arrivés le jour même à Yaoundé n'ont pas eu à présenter de test négatif. La polémique sur les joueurs camerounais, jamais positifs, a aussi alimenté les débats au point que le président de la Fédération de football camerounaise, Samuel Eto'o a été obligé de réagir. « C'est malsain d'accuser le Cameroun de tricherie en manipulant les tests Covid (...) Il faut comprendre que sous mon mandat, je ne pourrais pas défendre une telle pratique (...) Je préfère perdre que de gagner en trichant » a-t-il lâché

Vincent Aboubakar, buteur déchaîné

Le capitaine du Cameroun a été intenable durant cette CAN, ne restant muet que face à l'Égypte en demi-finale. Vincent Aboubakar a marqué 8 buts, dont trois doublés face au Burkina Faso à deux reprises et face à l'Éthiopie. L'attaquant a fait mieux que le Sud-Africain Benny McCarthy et l'Égyptien Hossam Hassan, qui avaient marqué 7 buts lors de la CAN 1998. Aboubakar est le deuxième meilleur buteur de l'histoire sur une seule et même CAN après le Congolais Ndaye Mulamba et ses 9 buts en 1974. Il égale l'Ivoirien Laurent Pokou, auteur de 8 buts lors de la CAN 1970.

Sadio Mané au top

Il était attendu comme le leader d'un Sénégal candidat au titre. Et il a assumé son rôle, surtout lorsque la phase à élimination directe a commencé. Joueur accompli avec Liverpool,

Sadio Mané touche désormais les étoiles avec la sélection nationale. Auteur de trois buts et de deux passes décisives, l'attaquant a failli être le héros malheureux de la finale avec ce penalty manqué d'entrée de jeu. Mais l'histoire a basculé de son côté. Le n°10 a maintenu le danger sur la défense des Pharaons pendant 120 minutes, et il ne s'est pas défilé au moment de frapper le 5e tir au but décisif, celui qui a sacré le Sénégal. Sadio Mané s'est ensuite vu décerné le titre de meilleur joueur de cette CAN.

La bide algérien

L'énorme sensation de la CAN 2022 a été sans nul doute l'élimination de l'Algérie, tenante du titre, dès le premier tour. Une énorme désillusion pour les Fenecs qui visaient un deuxième trophée consécutif et qui étaient arrivés dans cette Coupe d'Afrique avec une série de 34 matches sans défaite. Trois rencontres après, les hommes de Djamel Belmadi repartaient de Douala sans victoire avec un match nul face à la Sierre Leone (0-0) et deux défaites devant la Guinée équatoriale (0-1) et la Côte d'Ivoire (3-1). Et surtout avec un jeu et un engagement indignes des champions d'Afrique qu'ils furent en 2019 en Égypte.

Le drame d'Olembé

Ce devait être un simple match des huitièmes de finale entre le Cameroun et les Comores, lundi 24 janvier dans le nouveau stade d'Olembé. La fête a viré à la tragédie quand, une heure avant le coup d'envoi, l'ouverture imprudente d'une porte à l'entrée Sud a conduit à un engorgement de spectateurs et à une bousculade meurtrière. Huit personnes ont perdu la vie, dont un enfant de 6 ans. De nouvelles mesures de sécurité ont été prises après ce drame, et aucun autre incident n'a été déploré ensuite. Mais cette CAN 2022 restera marquée par cet événement tragique.

Polémique sur les stades

Cela a commencé par un débat sur la qualité de la pelouse du stade Japoma de Douala après la défaite de l'Algérie face à la Guinée équatoriale (0-1). Cela a fini par une délocalisation d'un quart de finale et d'une demi-finale à Yaoundé. Le tout sans une explication claire de la CAF qui a transféré les matches de Japoma à Ahidjo, après le drame d'Olembé. Au mépris de toute une petite économie qui avait

misé sur la CAN et au grand dam des populations de Douala qui ont vécu des affiches parmi les plus belles de la CAN comme Côte d'Ivoire-Algérie, Égypte-Côte d'Ivoire ou encore Cameroun-Gambie.

La sensation comorienne

Les Comores n'oublieront pas leur première participation à la Coupe d'Afrique des nations. Placés dans le groupe C avec le Maroc, le Ghana et le Gabon, les Cœlacanthes étaient loin de partir favoris. Les défaites face aux Panthères et face aux Lions de l'Atlas avaient compromis leurs chances de survivre au premier tour. Mais les Comoriens ont réussi l'exploit de scalper les Black Stars ghanéennes et d'arracher une place parmi les meilleurs troisièmes. Puis, en huitième de finale, le Covid-19 a privé la sélection comorienne de gardiens de but : c'est donc ChakerAlhadur, habituel défenseur, qui s'est installé dans la cage. Les Comores ont joué avec beaucoup de cœur et de courage face au pays organisateur et n'ont perdu que 2-1. Les Comoriens ont gagné le respect dans cette CAN. Et au pays, ils ont été célébrés en héros.

La révélation gambienne

Pour leur première participation à la CAN, les Scorpions gambiens ont fait forte impression avec un parcours qui s'est arrêté en quarts de finale devant le Cameroun (0-2). Avant, cette équipe, modelée par le « druide » Tom Saint-fiet, a surpris son monde en s'imposant face à la Mauritanie (1-0), la Tunisie et la Guinée (en huitièmes). Fraîche, légère, à l'image de son sélectionneur, la Gambie emmenée, par son buteur Musa Barrow, son gaucher Ablie-Jallow et son capitaine Pa ModouJagne, est la révélation de cette CAN 2022. Un gros exploit pour une équipe, restée sans victoire de 2013 à 2018, et 150e au classement Fifa, à l'aube de cette compétition. Chapeau !

Mukansanga, une Rwandaise au sifflet

Elle restera à jamais la première. L'arbitre rwandaise Salima Rhadia Mukansanga a été la première femme à arbitrer un match de Coupe d'Afrique des nations (CAN) lors de Guinée-Zimbabwe (2-1) lors de la troisième journée du groupe B. C'était la première fois même qu'une équipe entièrement féminine arbitrait un match de la CAN. Celle qui a pratiqué le basket « espère que beaucoup de filles et de

femmes vont profiter de ce moment pour venir vivre leur passion. » La suite au prochain Mondial ?

Le malaise de Janny Sikawze

Le 12 janvier, la Tunisie et le Mali (groupe F) entraient dans cette CAN en milieu d'après-midi, sous le soleil de Limbé. Alors que les Aigles menaient 1-0, la rencontre a pris une tournure inattendue : Janny Sikawze, l'arbitre, a sifflé la fin du match à la 85e minute. Face aux protestations, le Zambien a relancé les débats, avant d'y mettre un terme à nouveau, et cette fois définitivement, quelques instants après, alors qu'il restait du temps de jeu. La colère des Tunisiens n'y a rien changé, le résultat a été entériné. JannySikawze a expliqué plus tard dans les colonnes de L'Équipe avoir été victime d'un coup de chaud très grave sur la pelouse : « À 5 minutes près, je pouvais tomber dans le coma, m'ont-ils dit à l'hôpital. J'aurais pu rentrer dans un cercueil. »

Kamou Malo, guide local

L'éternel débat entre les coaches africains et européens s'est encore invité à la CAN 2022 et le sélectionneur du Burkina Faso Kamou Malo a porté haut la parole des premiers. Pur produit local, le technicien n'a entraîné que dans son pays d'où la fierté d'avoir conduit le Burkina en demi-finales après avoir raté l'édition précédente. « La capacité n'est pas l'apanage de l'Europe. Si on a la confiance de nos autorités, on peut soulever des montagnes », a-t-il lâché à la veille de la demi-finale contre le Sénégal. Il aura été le guide d'une équipe burkinabè au beau parcours malgré les remous politiques à Ouagadougou.

L'éternel débat entre les coaches africains et européens s'est encore invité à la CAN 2022 et le sélectionneur du Burkina Faso Kamou Malo a porté haut la parole des premiers. Pur produit local, le technicien n'a entraîné que dans son pays d'où la fierté d'avoir conduit le Burkina en demi-finales après avoir raté l'édition précédente. « La capacité n'est pas l'apanage de l'Europe. Si on a la confiance de nos autorités, on peut soulever des montagnes », a-t-il lâché à la veille de la demi-finale contre le Sénégal. Il aura été le guide d'une équipe burkinabè au beau parcours malgré les remous politiques à Ouagadougou.

Source : RFI



Bélier (21 mars - 19 avril)

Jupiter boostera vos ambitions. Au carré de votre signe, ce sera une position mitigée pour quelqu'un comme vous qui souhaitera à tout prix prendre la place de leader. Vous serez confronté à des blocages qui vous inviteront à revoir votre copie.

Uranus, l'impulsif, dans votre maison II, et Vénus dans votre signe, vous pousseront à la dépense. Il s'agira d'assurer un train de vie conforme à vos exigences ou, si vous êtes branché business, il sera question d'investissement. Soyez fort en calcul.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Du changement est voulu. Vous espérez prendre une nouvelle fonction. Faites des démarches et vérifiez les contrats. Attendez un peu avant de signer. Votre impulsivité pourrait causer un faux pas ! Écoutez les conseils de collaborateurs. Ils sont positifs.

Pour ne pas déborder de votre budget, vous devez faire la part des choses. Il y a un risque de dépenses. Des articles de sport et des accessoires pour votre véhicule sont possibles. Pensez à vérifier les tarifs. Ne négligez pas la comparaison des prix !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

En revenant dans votre zone d'ombre professionnelle, l'astéroïde Chiron pourra marquer un faux départ. Situation excessivement gênante, surtout si vous venez juste d'être embauché ! Ces difficultés pourront vous faire perdre votre sang-froid...

Durant le transit de Vénus, votre banquier ne fera pas preuve de souplesse. En effet, ami Gémeaux, il verra d'un très mauvais œil les découverts ou les demandes qui iront dans ce sens. Si vous passez outre, ce sera à vous d'en payer la note !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une tonne de travail vous attend, ça vous démotive. Vous préféreriez vous détendre devant votre télévision plutôt que de vous tuer à la tâche. La motivation n'est pas à l'ordre du jour, pourtant vous n'avez pas le choix, il faut vous y mettre.

Vous cherchez en vain à joindre une personne qui vous doit de l'argent. Il semble que cette dernière n'ait nullement envie de répondre à vos nombreux appels. Vous vous jurez que c'est la dernière fois que vous aidez quelqu'un financièrement.



Lion (22 juillet - 23 août)

Malgré quelques petits inconvénients au niveau de l'organisation du travail et du suivi de certains dossiers un peu compliqués, vous mènerez votre activité professionnelle tambour battant. Vous ne vous laisserez pas abattre à la première contrariété !

Vous hésiterez tant sur certaines dépenses, que finalement vous ne ferez aucuns frais, même si certains auront un caractère d'urgence. Vous aurez envie de prendre votre temps, afin d'examiner les différents devis pour éviter de vous faire avoir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les échanges avec votre chef donnent une ouverture ! Sans être prêt, vous avez des chances d'avoir un tremplin ! Un coup de piston peut vous aider à accélérer un changement. Il faut réfléchir très vite. Recueillez l'avis d'un collègue de confiance !

Généreux, vous aimez faire plaisir. C'est difficile de ne pas craquer sur des articles. Vous pourriez acheter un cadeau à un proche. La relation à l'argent apporte la sérénité. Vous aimez vivre sans vous priver ! Attention toutefois aux pulsions d'achats !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si vous avez des revendications à formuler, une position à défendre, ou un désaccord à gérer avec vos collègues ou avec votre direction, vous pourrez compter sur le soutien de Jupiter. En effet, aujourd'hui, cette planète vous épaulera à 200 %.

Avec Pluton, dans le rôle de l'expert-comptable, vous suivrez activement ce qui se passe sur vos comptes. Dès que vous constaterez la moindre dérive financière, vous intervenerez tout de suite. Tout dérapage sera corrigé dans l'heure qui suit...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre positive attitude fait avancer vos projets professionnels. Aujourd'hui, vous ne lâchez rien, vous êtes motivé, seulement une petite ombre au tableau vient freiner vos ambitions, ça ne semble pas vous plaire. Relâchez la pression !

Vos finances ont connu meilleure santé, mais vous ne vous inquiétez pas plus que ça. Vous avez des efforts à faire, des dépenses à freiner, cependant vous êtes prêt à faire de votre mieux pour conserver un niveau financier positif, c'est déjà bien.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous préserverez vos acquis non sans vouloir partir à la conquête de nouveaux projets, ce qui augurera d'une journée chargée et d'une difficulté à trouver votre équilibre. Vous donnerez un gros coup de collier, mais cela ne sera pas suffisant.

Vous serez encore fortement préoccupé par l'appui financier que vous cherchez. Vous obtiendrez finalement satisfaction, mais vous devrez toutefois apporter en contrepartie des garanties plus importantes que celles initialement prévues et demandées.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les activités actuelles ne vous plaisent pas trop. Neptune en Poissons vous fait réfléchir. Voir si l'herbe est plus verte ailleurs vous tente ! Suivez les pistes que des collègues vous proposent. Ne vous précipitez pas sur les premières pistes.

Il faut encore faire des économies. Ne vous précipitez pas sur des achats qui compensent. La frustration entraîne des frais. Il est possible que vous ayez envie de vous faire plaisir. Renouveler la garde-robe est envisagé. Restez assez raisonnable !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Quelle que soit votre ancienneté, vous aurez du mal à accepter qu'une personne nouvellement embauchée puisse bénéficier des mêmes avantages que vous. Vous trouverez cela anormal et ne vous empêcherez pas de le faire savoir. Ami Verseau, calmez-vous !

Si vous devez acheter très prochainement un véhicule d'occasion, attention à certains vices cachés... Escroquerie bancaire, voiture volée et maquillée, vous devrez multiplier les renseignements sur le vendeur et vous assurer de son identité !



Poisson (19 février - 21 mars)

Déplacements, rendez-vous imprévus, aujourd'hui vous n'avez pas le temps de vous ennuyer, cher Poissons. Votre planning est chargé, pas de place pour le repos, même pas à l'heure du déjeuner. La bonne nouvelle, c'est que vous faites du bon travail.

Vous envisagez de faire une demande de crédit, vous avez un achat important à faire, vous n'avez pas d'autres solutions que d'emprunter de l'argent à un organisme de crédit. Pensez à vérifier le taux de remboursement avant de vous engager.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23